

la

coopérative



tiers-lieux

LES CAHIERS DU LABO

{ Bifurcations }

entre risque de dévoiement des tiers-lieux et
besoin de bifurquer pour innover et faire les
transitions

2^e édition
Revue et augmentée

Bifurcations

système dynamique & théorie du chaos

La **théorie des bifurcations***, en mathématiques et en physique est l'étude de certains aspects des systèmes dynamiques. Une bifurcation intervient lorsqu'un petit changement d'un paramètre physique produit un changement majeur dans l'organisation du système.

La prise de la mayonnaise par exemple : le système, à l'état liquide, contient de l'huile et de l'eau (dans le jaune d'œuf). En mélangeant on forme une émulsion d'huile et eau où la quantité relative des deux varie lentement au fur et à mesure qu'on ajoute l'huile.

La mayonnaise prend lorsque le liquide se transforme en gel (bifurcation appelée changement de phase en physique), et cela se produit pour un rapport eau/huile critique.

* https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_bifurcations

Mentions
CC BY SA
ISBN 978-2-9585453-2-1

Coopérative Tiers-Lieux
SCIC SA à Directoire et Conseil de Surveillance
à capital variable
5 rue des Campanules - 33170 Gradignan

contact@tierslieux.net
coop.tierslieux.net

Diffusion : Coopérative Tiers-Lieux
Impression : Korus Imprimerie - Février 2024
Conception graphique et illustrations : Sophie Baux

Intentions

Depuis 2013, la Coopérative Tiers-Lieux réalise un travail de recherche et développement social. Ce processus a une finalité d'innovation sociale et sociétale qui s'inscrit dans une démarche scientifique menée ou non en collaboration avec des établissements ou structures de recherche. Elle vise une application effective de l'ensemble de ses recherches à travers le développement de services, de produits, de méthodes, de politiques publiques, de modes d'organisation ou de modèles économiques. Enfin, ses travaux sont portés par une diversité d'acteurs dans une logique de coopération et d'échange.

En 2018, la Coopérative Tiers-Lieux a souhaité renforcer cette démarche et a élaboré un programme de R&D visant à répondre au « dévoiement » du concept de tiers-lieu et ses fondamentaux.

Ce programme de R&D est porté par le **Labo** sur les nouvelles organisations du travail développé par la Coopérative Tiers-Lieux au sein duquel toute l'équipe salariée, des sociétaires et des partenaires ont été amenés à contribuer. Pour cela, les uns et les autres sont mobilisés en fonction des axes de travail du Labo.

L'objectif de cette démarche de R&D est de s'appuyer sur les missions réalisées au quotidien par la Coopérative et sur son travail de veille pour :

- + Structurer des expérimentations permettant de faire avancer les réflexions collectives et les connaissances sur les tiers-lieux ;
- + Structurer des offres de services pour la Coopérative Tiers-Lieux afin de lui permettre de renforcer son impact et sa capacité à accompagner le développement de tiers-lieux.

Vous trouverez, dans le corps du texte, des références à des auteurs avec les dates auxquelles ils ont publié sur le sujet.

Sommaire



p6.

Pré-ambule

- + Contexte scientifique
- + Le programme de R&D de la Coopérative Tiers-Lieux
- + Les enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

p10.

Les tiers-lieux,
**UN CONCEPT
À CARACTÉRISER**

p22. Les paradoxes des tiers-lieux

p26. Le paysage des tiers-lieux

p30.

LES RECHERCHES EN ACTION

Un riche écosystème d'acteurs autour des tiers-lieux

p36. #1 AXE DE RECHERCHE

Transformation des organisations

La dynamique tiers-lieux et ses capacités à transformer d'autres secteurs

p46. #2 AXE DE RECHERCHE

Se former et s'orienter tout au long de la vie

Les tiers-lieux, gardiens d'une émulation créative et amplificatrice de compétences

p52. #3 AXE DE RECHERCHE

Organisation territoriale de la production

Production distribuée, vers une nouvelle organisation industrielle en transition

p57. Le Labo

p58. Biblio-graphie

Pré- ambule

« third place »

Contexte scientifique

Les tiers-lieux s'inscrivent **au carrefour des Sciences Humaines et Sociales** qui mobilisent aussi bien la sociologie, les sciences politiques, les sciences de gestion, les sciences économiques, l'anthropologie, la philosophie, ou encore l'histoire. Incontestablement, les tiers-lieux suscitent un intérêt grandissant de la part du monde de la recherche.

Phénomène de société aujourd'hui, l'apparition du concept de tiers-lieu en France, n'en demeure pas moins très récente. Ce n'est en effet qu'aux abords des années 2000 que le tiers-lieu a fait ses premiers pas chez nous. Il reste toutefois que son existence ne date pas d'hier. Sans remonter aux Salons du XVIII^e siècle comme le font certains auteurs auteurs (par exemple Antoine Burret, 2017), le concept est venu d'Amérique du Nord pour répondre à des enjeux relevant d'une nécessaire socialisation. C'est en effet Ray Oldenburg qui, en 1989, a posé les jalons de la première définition du tiers-lieu (Oldenburg, 1999). Selon lui, il s'agit d'un « troisième lieu », d'un intermédiaire entre l'espace de l'intime du domicile et celui de l'entreprise, à l'image du café français. **Une terminologie de « third place » traduite en « tiers-lieu »** qui serait à l'origine d'une mauvaise appréhension du concept selon Burret.

Aussi, de part sa récente apparition en France, le tiers-lieu demeure encore mal connu. Ce n'est que depuis les années 2010 qu'il fait l'objet d'investigation de la part de la communauté scientifique.

Sur un plan méthodologique, les chercheurs se sont pour la plupart attachés à **une approche typologique**, soit une approche qui consiste à caractériser une catégorie de tiers-lieux (espaces de coworking, fablabs, living labs) ; d'autres ont eu recours à une approche socio-historique en suivant l'histoire d'un tiers-lieu sur un territoire donné. **Rares sont les travaux « systémiques », globaux**, permettant d'arriver à des conclusions communes. Il reste que le tiers-lieu ne saurait se résumer à une seule des catégories étudiées. A leur décharge, le concept de tiers-lieu est particulièrement difficile à cerner : vivant, répondant à une pluralité de situations et de réalités, hybride par nature... il semblerait qu'il soit vain de parler d'un tiers-lieu en tant que tel. Il n'y a pas de modèle type existant, tant sur la gouvernance que sur son modèle économique ou son fonctionnement...

À quelques exceptions près et du propre aveu des chercheurs (Scaillerez, Tremblay, 2017), la littérature scientifique sur les dimensions opérationnelles des tiers-lieux (modèle économique, gouvernance, fonctionnalité, mesure d'impact...) font défaut à ce jour. Néanmoins, quelques auteurs se sont attachés à tenter une définition commune, parmi lesquels Burret qui est parvenu dans sa thèse à en donner **une définition conceptuelle**, une définition à la fois servicielle et processuelle.

Toutefois, quelques travaux ouvrent **un champ exploratoire, encore balbutiant, sur la relation entre tiers-lieu et politique**, visant à placer le Tiers-Lieu au cœur de la Cité. Le tiers-lieu apparaît alors un espace déterminant pour la citoyenneté, à tel point qu'il peut être entendu comme un espace d'« exercice de la démocratie » ou « d'agora » en référence à Oldenburg (Mazenot, 2013 ; Vallat, 2016). Une piste d'investigation pleine de promesses.

Ce rapport à la démocratie, à l'espace citoyen et le succès rencontré par les tiers-lieux dans le déploiement des politiques publiques visant notamment à revitaliser les zones rurales ou péri-urbaines amènent les chercheurs à s'interroger sur **leur portée à l'échelle territoriale**. Bien que les évaluations en terme d'impact soient encore impossibles du fait de la jeunesse des tiers-lieux sur le territoire français, la communauté scientifique en donne néanmoins quelques atouts en traitant notamment de **l'interrelationnalité**, conférant alors à la terminologie de « tiers » tout son sens.

Enfin, le panorama ne serait pas complet sans une projection des chercheurs sur le devenir des tiers-lieux. Ils s'attardent alors sur le **risque de dévoiement des tiers-lieux**, un risque inhérent à leur succès grandissant, avec des points de vigilance portant sur la **dilution de l'espace intime dans l'espace du travail** (Azam, Chauvac, Cloutier, 2015 ; Besson, 2016), en posant quelques réserves tenant à « **l'ubérisation des savoirs et des connaissances** » (Scaillerez, Tremblay, 2017), en **soulignant leur récupération dans une logique commerciale** (Azam, Chauvac, Cloutier, 2015) ou encore **en s'attachant à leur manque d'ouverture effectif** (Burret, 2013 ; Granger, s.d.).

Le programme de R&D de la Coopérative Tiers-Lieux

Le programme de R&D de la Coopérative Tiers-Lieux relève des **sciences humaines et sociales**, incluant une pluralité de disciplines scientifiques, et s'inscrit dans une réflexion générale sur la portée de ces espaces et sur leur capacité de transformation sociétale.

Véritable phénomène de société, les tiers-lieux ont aujourd'hui le vent en poupe. Ils sont l'objet d'attentions des acteurs du monde de la recherche certes, mais également et surtout des acteurs politiques. Nombre de collectivités, à l'instar de la Région Nouvelle-Aquitaine, ont inscrit le développement des tiers-lieux dans leurs politiques publiques, notamment pour répondre au besoin de revitalisation des zones rurales.

Il reste que, à ce jour, **le concept de tiers-lieu demeure mal compris**. Souvent réduit aux espaces de coworking, voir aux fablabs ou aux livings labs, ces représentations de ce que recouvrent les tiers-lieux ne sont pas représentatives. Ils ne sauraient se résumer à ces seules appréhensions. À l'évidence, ils disposent d'un potentiel sociétal bien plus élevé. En effet, « un tiers-lieu ne se définit pas par ce qu'il est mais par ce que l'on en fait ! », il est « **trois choses à la fois : un service, un outil, un processus** », « un tiers-lieu ne se crée pas, il se révèle » (<http://movilab.org>).

Aujourd'hui, les tiers-lieux offrent des solutions aux individus « en mal de collectif », notamment dans le travail. Ils viennent ainsi contribuer à leur épanouissement en les inscrivant au sein d'un collectif. Il reste que ce collectif **demeure la plupart du temps refermé sur lui-même en dépit d'une posture d'ouverture affichée**.

Et cette réalité n'est pas sans effets sur le territoire, elle s'inscrit même en dehors de la finalité des tiers-lieux. Car les tiers-lieux se doivent d'être accessibles à **l'ensemble de la population**, notamment des habitants du territoire accueillant, et en cela profitable à la Société. Ils peuvent se révéler par ailleurs profitable à la Société dans son ensemble en produisant des **solutions innovantes d'intérêt général** venant répondre aux besoins identifiés.

Force est de constater que la multiplication des tiers-lieux qui s'opère de nos jours n'est porteuse de sens qu'à l'échelle de leurs membres créateurs. Ils ne parviennent pas à dépasser cet écueil qui consiste à appréhender le territoire non pas comme un espace commun mais comme un espace collectif composé de plusieurs communautés bien souvent sans interactions, qui du fait d'un manque de cohérence se trouvent dans l'incapacité à faire sens commun. Le programme de la Coopérative Tiers-Lieux se positionne ainsi sur la capacité pour les tiers-lieux à **passer du « collectif » au « commun »**.

En faisant du **tiers-lieu en tant qu'objet politique** le cœur de sa recherche, la Coopérative Tiers-Lieux entend penser les cadres de ce tiers-lieu qui vient incarner le changement de paradigme propre à la transformation sociétale.

Cette approche amène à initier un travail de conceptualisation portant sur les tiers-lieux (car on ne saurait généraliser un format type) mais aussi à penser concrètement les outils de développement et d'accompagnement de ces tiers-lieux « politiques ».

Les enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

La Coopérative assume un parti pris : celui d'amener vers, faire tendre la majorité des initiatives présentées par les porteurs de projet vers le tiers-lieu « politique » (raison pour laquelle ils nous interpellent) par le questionnement du porteur de projet sur ses intentions, ambitions en ancrant sa démarche. Les autres tendances n'étant pas propres au tiers-lieu.

Les apports de la Coopérative Tiers-Lieux doivent répondre à différents besoins des acteurs de terrain :

- + clarifier la démarche « tiers-lieu » pour permettre aux acteurs d'identifier leur place, leur rôle et leurs objectifs,
- + équiper les tiers-lieux, en leur permettant :
 - de renforcer leur impact (notamment via la formation, mais aussi via la recherche sur les modèles de demain et l'accompagnement à les déployer de manière opérationnelle),
 - limiter les risques psycho-sociaux des acteurs liés au secteur (gouvernance partagée, sécurité du foncier, normes juridiques, épuisement des ressources, sécurisation des parcours...).

Du point de vue des intérêts de la Coopérative Tiers-Lieux, le programme de R&D nous aide à :

- + trouver notre propre positionnement face aux interprétations du concept,
- + expérimenter sur de nouveaux secteurs d'activités (santé, social, handicap, agricole, jeunesse...),
- + identifier le potentiel de transformation et de transposabilité dans les organisations traditionnelles qui souhaitent emprunter la démarche.

Les avancées de R&D sociale au sein de la Coopérative Tiers-Lieux

Réalisations :

- + Caractérisation du concept de tiers-lieu grâce à un état de la littérature scientifique et à un benchmark approfondi.
- + Rédaction dans sa Revue sur les tiers-lieux d'un article visant à clarifier le positionnement de la Coopérative face au dévoiement du concept de tiers-lieu et dans le contexte de développement d'instances nationales : le Conseil National des Tiers-Lieux et France Tiers-Lieux.
- + Structuration de nouveaux outils d'accompagnement des tiers-lieux intégrant les résultats de la R&D et visant à accompagner au mieux les tiers-lieux dans le développement de leur projet et de leur impact sociétal.
- + Structuration du Labo de la Coopérative Tiers-Lieux et l'élaboration de sa feuille de route.

Le travail réalisé a par ailleurs permis d'avancer les éléments suivants :

- + Un premier travail (à finaliser) sur la mesure d'impact social permettant de clarifier les acteurs / espaces sur lesquels les tiers-lieux souhaitent avoir un impact, et la nature des impacts recherchés pour chacune de ces parties prenantes.
- + Un travail de cartographie des acteurs de l'écosystème des tiers-lieux (aux niveaux national et territoriaux) et une analyse du positionnement des acteurs de l'écosystème face au concept de tiers-lieux en s'appuyant sur l'analyse de la littérature grise et sur les retours du terrain.
- + Enfin, ce travail a par ailleurs permis de structurer les thèmes prioritaires à analyser, d'identifier les étapes de R&D pour chacun des thèmes, ainsi que les livrables attendus en matière de recherche et de développement pour la Coopérative.

De manière générale, le travail réalisé permet à la Coopérative d'interroger son positionnement au regard des besoins des sociétaires et des tiers-lieux, face aux éléments de contexte (émergence de nombreuses organisations « en crise » qui s'interrogent sur les tiers-lieux, enjeux nourriciers et place des tiers-lieux, place du télétravail – notamment dans le contexte post Covid, etc.).

Les tiers-lieux,

UN CONCEPT À CARACTÉRISER

« Comme Besson l'expliquait, « on voit aujourd'hui un regain d'intérêt pour cette notion de tiers-lieux pour expliquer toute une série d'espaces qu'on a du mal à qualifier. Cette notion connaît un flou conceptuel important. Elle se prête la plupart du temps à une sorte d'auto-définition des acteurs (administrations, sociologues, entrepreneurs, artistes...). Les gens, et surtout les collectivités, se lancent dans des projets de tiers-lieux sans savoir exactement ce que c'est. Cette notion se développe essentiellement de manière empirique. On parle de coworking, de FabLab pour évoquer ces tiers-lieux. Ils ne se résument pas à ces différentes entités. »

(Besson, 2015).

Dans ce contexte, le dévoiement du concept de tiers-lieu est proche. Certains s'en saisissent pour créer des espaces qui ne répondent pas à l'ambition de transformation sociétale portée par la Coopérative Tiers-Lieux. C'est pourquoi, bien que le tiers-lieu ne puisse être figé dans une définition simple, la Coopérative Tiers-Lieux a cherché à faire émerger les critères fondamentaux des tiers-lieux politiques. Il ne s'agit pas là de définir qui serait tiers-lieu et qui ne le serait pas, mais bien de clarifier les dynamiques à approfondir pour ancrer les tiers-lieux dans une recherche sociétale autour de la création des « communs ».

Fort de son accès privilégié aux tiers-lieux, la Coopérative Tiers-Lieux s'est appuyée sur l'état de l'art de la littérature scientifique et de la littérature grise, sur une analyse approfondie de différents tiers-lieux en France et des dynamiques nationales en cours, ainsi que sur son travail de cartographie qualifiée pour faire émerger les critères fondamentaux des tiers-lieux politiques.

À l'issue de ce travail, la Coopérative Tiers-Lieux a fait émerger la définition suivante :

Un tiers-lieu est l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions :

01. un parcours d'émancipation individuelle

02. une dynamique collective

03. une démarche motivée par l'intérêt général

Les tiers-lieux doivent permettre à chacun et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir et de répondre aux grands enjeux de la transition qui s'impose à nous aujourd'hui.

Ce sont des projets structurants de territoires, qui (re) dynamisent un quartier, un village. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale.

Les trois dimensions sur lesquelles s'appuient cette définition s'incarnent dans le contrat social des tiers-lieux.
Cf. : Schéma ci-contre « Contrat social des tiers-lieux ».

Un contrat social trilogique

Il lie les intérêts des individus, utilisateurs du tiers-lieu (coworkers, consommateurs du café associatif, travailleurs nomades, salariés, prestataires de services, etc.) à ceux du collectif qui anime le tiers-lieu (sous forme spontanée, d'association, de SCIC¹, de SCOP²...) et l'intérêt général du territoire (de la société dans son ensemble et des collectivités qui garantissent l'intérêt général). Ces intérêts doivent être pensés dans leur interaction et non de manière isolée comme c'est souvent le cas dans les organisations traditionnelles qui favorisent l'une ou l'autre des dimensions.

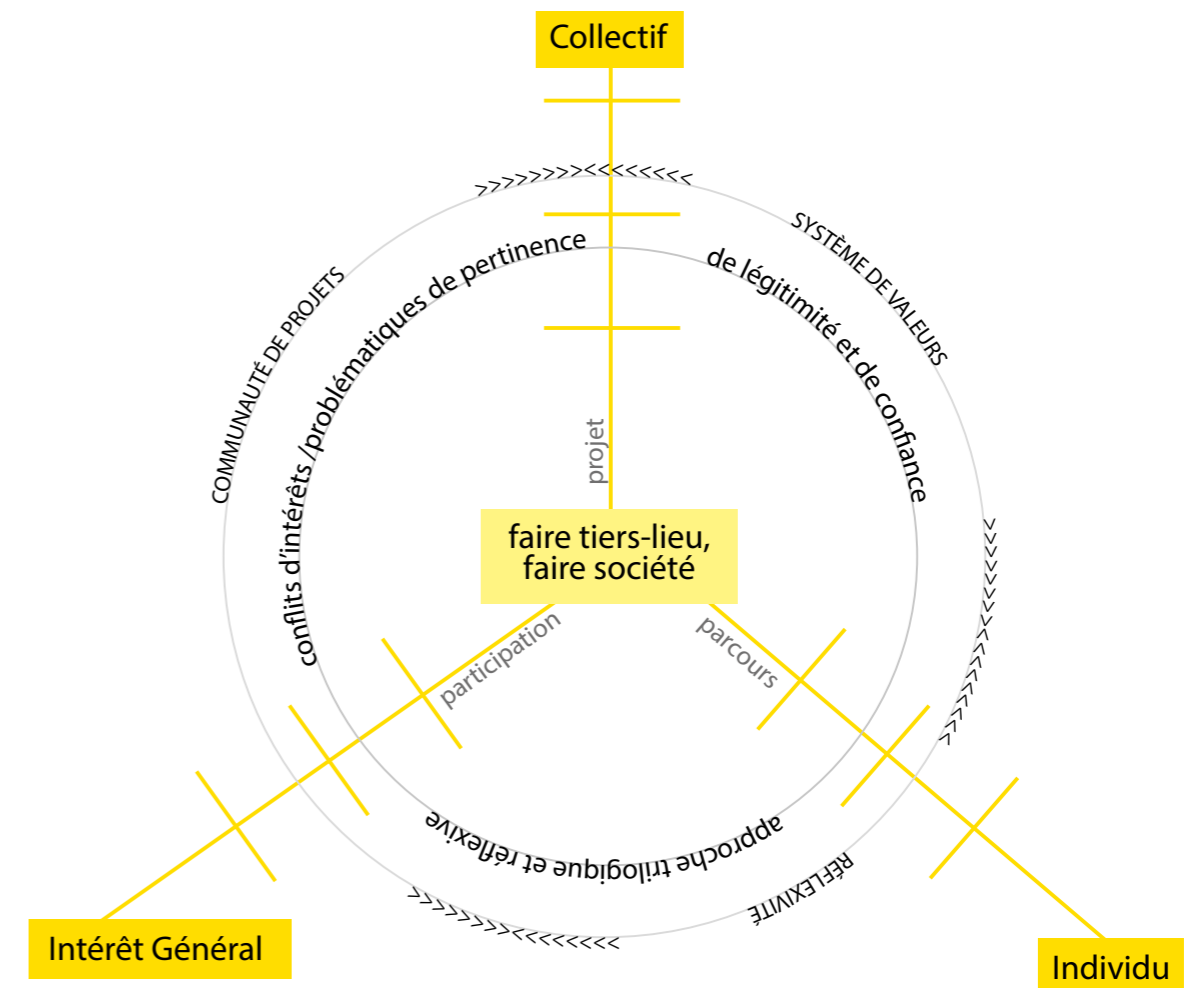
Le développement personnel, culturel, économique et social des individus ne verse pas systématiquement dans l'individualisme. Il peut y avoir une « individuation » (un processus de développement de la personne) qui ne soit pas tournée uniquement vers son intérêt propre. Dans le même sens, ce contrat social s'appuie sur le fait qu'il peut exister des expériences collectives fortes et constructives qui ne glissent pas vers le communautarisme. Et enfin, les tiers-lieux peuvent contribuer à l'intérêt général.

C'est au croisement de l'ensemble de ce triptyque d'intérêts individuels, collectifs et généraux du territoire que se fabrique la dynamique tiers-lieu. Comme un équilibre difficile à trouver, les tiers-lieux n'ont de cesse de questionner leurs rôles à jouer, leurs positionnements et leurs ambitions à travers une gouvernance partagée qui permet une

réflexivité autour de ces grands axes. Dans un processus d'amélioration continue, il est question à travers ce schéma d'interroger en permanence les dynamiques à l'oeuvre. Les tiers-lieux sont complexes par nature. Cette complexité s'appuie sur l'enchevêtrement de ces trois dimensions trop souvent considérées comme opposées. Dès lors, il ne s'agit pas de dire que l'un des axes est plus important que tel autre mais plutôt d'indiquer que c'est cette complexité qui permet de produire les effets sociétaux recherchés.

Si les tiers-lieux secouent parfois les partenaires et les acteurs déjà implantés, c'est parce qu'ils proposent une vision globale en attaquant de front ces trois dimensions dont l'impact se révèle dans le temps long. Malgré « l'impertinence » des porteurs de projet à modifier les cadres habituels, leur nouveau rapport au travail se révèle pourtant pertinent et légitime quant aux enjeux sociaux et environnementaux. En effet, la réduction des déplacements, la mutualisation de ressources, les propositions de services et d'activités à proximité de la population permettent de repenser nos modes d'activités. Forts de leur ancrage territorial à la fois hyper-local et en capacité de se rapprocher de mouvements plus globaux, il s'agit de lieux de proximité « fait sur mesure ».

CONTRAT SOCIAL DES TIERS-LIEUX



1. INDIVIDU

Qui sont les utilisateurs actuels et potentiels des tiers-lieux ? Quels sont leurs besoins ? Quels usages feraient-ils du tiers-lieu et des installations qui leur sont dédiées ?

2. COLLECTIF

Les dynamiques collectives ne se décrètent pas. Elles se construisent patiemment avec et par les acteurs eux-mêmes. Quelles sont les hypothèses de gouvernance, de portage juridique et économique, afin que la vie du collectif soit pérenne et féconde ? Il s'agit de s'assurer que l'ensemble des bonnes pratiques de création d'un tiers-lieu soit respecté, et que les parties prenantes publiques comme privées coopèrent dans des conditions optimales.

3. INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le collectif envisagé n'étant pas fermé sur lui-même, il doit prendre sa place dans l'écosystème économique, culturel et social local. Il y a déjà un existant. La collectivité, les associations locales, les services de l'État, des commerçants, etc. Quelles seront les interactions du tiers-lieu avec le territoire et sur quelles bases fonder les coopérations ?

¹Société Coopérative d'Intérêt Collectif. ² Société Coopérative et Participative.

01. Le parcours d'émancipation individuelle

Lieu d'accueil, lieu ressources, lieu tremplin, lieu de coopération, lieu d'aiguillage, lieu de contributions, l'aspect multi-fonctions des tiers-lieux offrent aux personnes plusieurs portes d'entrées. L'arrivée dans un tiers-lieu n'est pas anodine, elle correspond à un besoin individuel d'abord de bien vouloir modifier son cadre et de progresser. Cette notion d'individuation, de développement personnel n'est pas nécessairement affirmée par les personnes qui instinctivement passent la porte des collectifs de travail et se laissent surprendre par les rencontres et donc l'inattendu.

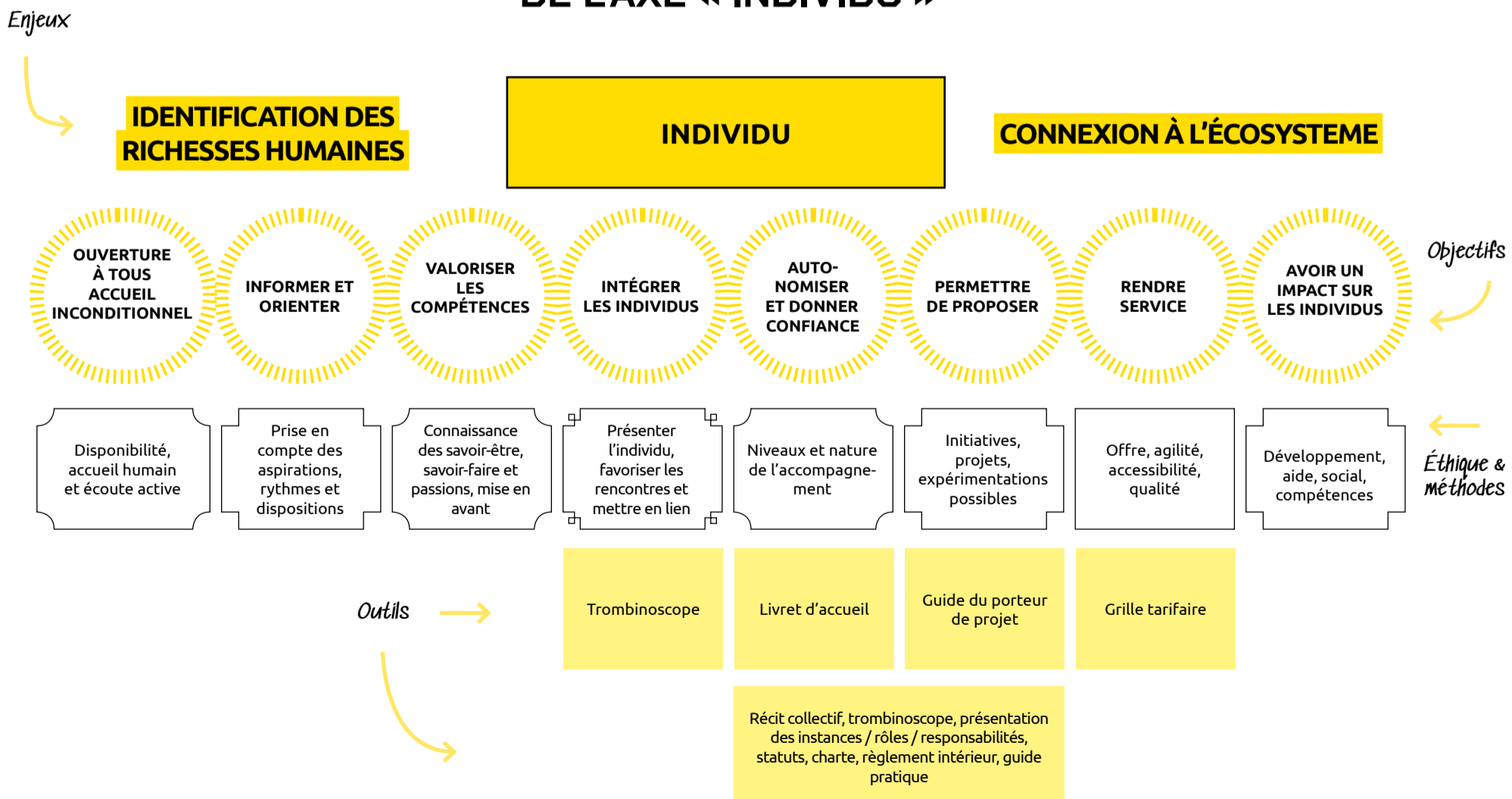
L'espace de coworking est de plus en plus réduit à une forme de consommation et son image se dévalorise car la communication qui en est faite se résume à une transaction économique, entre une personne qui cherche un bureau et un certain nombre de services, et un fournisseur / loueur / prestataire. On peut parler de tiers-lieu quand la proposition faite à chaque utilisateur va au-delà de la prestation dite « professionnelle » et se conjugue au personnel. Un troisième lieu, entre la maison et le bureau, ça ne vous dit rien ? Quand le service à l'individu devient un chemin à parcourir, dans une expérience collective, sans perdre de vue l'intérêt général.

Pour être plus clair, décomposons un peu. Quand on dit chemin à parcourir, c'est un chemin d'individuation ou d'individualisme, selon qu'on se nourrit des écrits de Singly (Singly, 2003) ou de Jung (Jung, 1966), que la personne choisit de parcourir délibérément pour elle-même. L'émancipation et le bien-être en sont deux composantes, qui s'acquiescent par la connaissance de soi, du monde qui nous entoure. Les tiers-lieux proposent des services pour améliorer les conditions de la vie professionnelle autant que personnelle, de la formation au yoga, en passant par l'accompagnement, l'aide au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise, etc. Être et devenir soi par l'activité - dont l'oisiveté contemplative parfois !

Les tiers-lieux ont plusieurs fonctions pour permettre la progression des individus dans le lieu :

- + Une ouverture à tous sans distinction de statuts, de parcours ou de profils. L'accès à l'offre pour les personnes plus fragiles économiquement est encore un frein malgré des tarifications généralement très basses.
- + Une valorisation des individus soit à travers leurs compétences, leurs parcours, leurs connaissances ou leurs contributions. Générer les interactions passe notamment par l'interconnaissance des membres qui fréquentent au quotidien un même espace.
- + L'aide aux personnes dans leur projet n'est pas reconnue aujourd'hui quand bien même le pair à pair est très efficace dans l'aide à la prise de décision, à la mise en relation avec les bons interlocuteurs... Le niveau et la nature de l'accompagnement varient en fonction de l'existant sur le territoire, de la volonté et de la capacité des acteurs. Certains tiers-lieux au projet social d'intégration fort accompagnent les personnes les plus fragilisées dans leur parcours ; d'autres, par manque de moyens, ne peuvent accueillir que des personnes avec une grande autonomie.
- + Les activités et services rendus en proximité sont autant de leviers de transformation individuelle.

LES INGRÉDIENTS DE L'AXE « INDIVIDU »



02. La dynamique collective

L'aspect collectif, très souvent mis en avant fait directement écho aux situations individuelles puisque les tiers-lieux ont émergé suite à l'essor de l'entrepreneuriat individuel des années 2010 pour travailler « libre ensemble », pour être « indépendant mais pas seul », pour rompre l'isolement social des télétravailleurs...

Au sujet de l'expérience collective, nous parlons de gestion commune, de gouvernance partagée, de démocratie, de partage des tâches, d'animation commune, de réalisations et de projets professionnels à plusieurs, etc. En cohérence avec la dimension individuelle évoquée précédemment, la gouvernance partagée participe de cette réappropriation de son pouvoir d'agir. Si l'entreprise propose trop souvent des normes et des standards en plus d'une hiérarchie pyramidale, l'expérience collective au sein des tiers-lieux ne doit pas raboter les égos ou niveler la diversité des personnalités, mais au contraire permettre à chacun de participer très effectivement en apportant toute sa singularité.

La dynamique collective est à la fois inhérente à la structure mais revêt des aspects très fonctionnels sur :

- + **Le lieu commun**
L'aspect matériel (lieu, matériel, machines...) est alors la caractéristique visible de la mise en commun et la gestion partagée de ces espaces et équipements. Certains collectifs vont jusqu'à la copropriété pour ancrer et préserver leur bien commun. Ses usages multiples en font le carrefour des discussions du quotidien et abrite « le vivre ensemble » comme un prototype de nouveaux paradigmes.
- + **L'animation du projet**
Les services des tiers-lieux sont aussi gérés collectivement en totalité ou partiellement en fonction de leur hybridation. La contribution de chacun est un levier socio-économique très puissant pour faire vivre

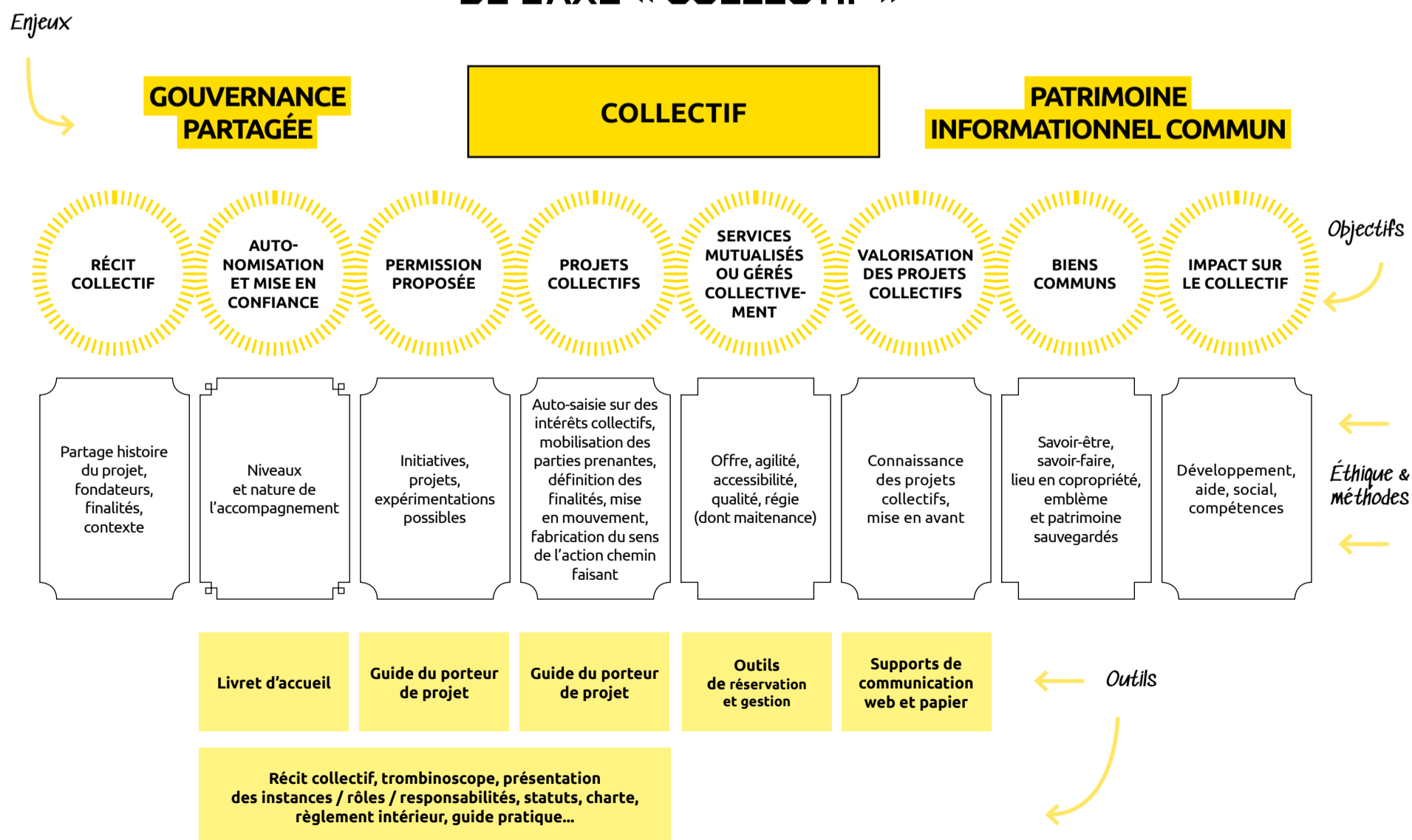
les tiers-lieux. Pour exemple, les cafés associatifs annexés aux espaces de travail sont portés en majorité par les bénévoles et utilisateurs des tiers-lieux.

D'autre part, comme vu précédemment, la prise de décision est généralement collective ; les tiers-lieux étant en majorité des structures de l'économie sociale et solidaire qui partagent l'écriture et l'évolution du projet social et économique.

- + **Les relations entre les membres**
Pour finir sur l'aspect collectif des tiers-lieux, les projets et initiatives produits par ses membres font légion et sont des leviers de développement pour les individus qui prennent le temps de faire collectif. Prenant des formes diverses et variées allant de la collaboration ponctuelle sur des projets à de la création de nouvelles structures collectives, pour beaucoup, on entre seul dans un tiers-lieu et on en ressort à plusieurs.

Plus globalement, ces collectifs de travailleurs contribuent à recréer des corps intermédiaires de proximité agiles et à l'écoute des problématiques individuelles. C'est par la structuration collective que les individus peuvent se créer une forme nouvelle de coopération autour du travail et une forme de protection par la garantie d'une écoute active des problématiques actuelles.

LES INGRÉDIENTS DE L'AXE « COLLECTIF »



03. L'intérêt général du territoire

Enfin, la perspective de l'intérêt général, c'est l'aboutissement de la réconciliation des pans de nos activités. On ne produit pas seul ou ensemble, des biens ou des services qui iraient contre les deux points précédents, ni contre le monde qui nous accueille, et plus particulièrement le territoire où l'on vit.

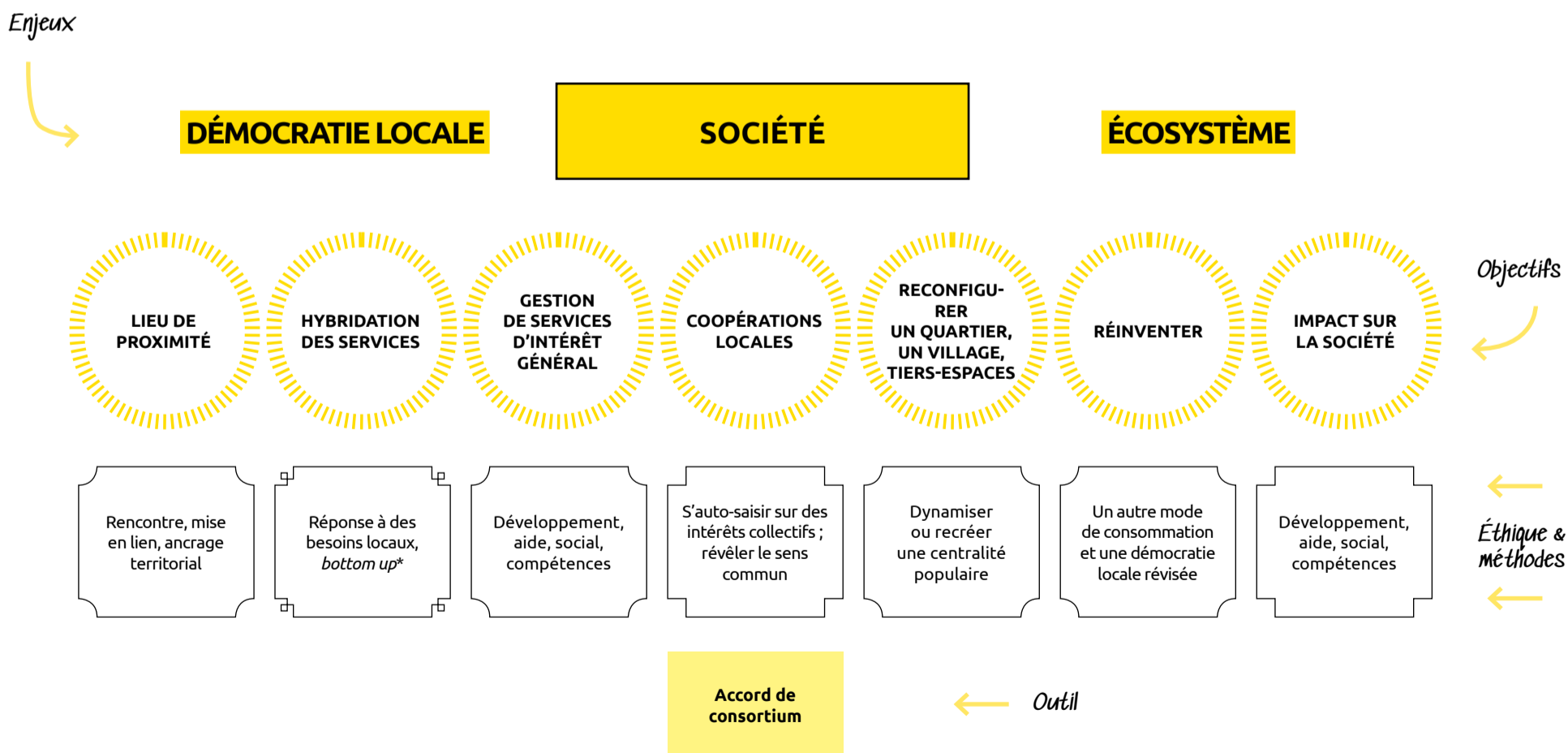
Encore très récents mais relativement matures sur les questions de coopération, les acteurs présents dans les tiers-lieux agissent au-delà du lieu. Ancrés sur leur territoire, les tiers-lieux aspirent à générer autour d'eux des coopérations élargies. Attentifs à ne pas porter atteinte à l'existant, les tiers-lieux s'inscrivent en complémentarité et au gré des projets qui en émanent et des besoins détectés associé à d'autres partenaires.

Très sollicités autour des questions d'intérêt général (services publics, accompagnements des demandeurs d'emploi, jeunesse...), les tiers-lieux portent des services complémentaires aux espaces de travail partagés dans une logique d'ouverture et de progression pour les individus.

Les tiers-lieux ne se définissent ni comme service individualiste (au sens consumériste et égocentrique du terme), ni comme pratique communautaire au service de son unique communauté. Les tiers-lieux s'inscrivent dans un espace qui les dépasse et interagissent socialement et écologiquement avec leur environnement.

Bien d'autres acteurs interviennent dans le champ de l'intérêt général et portent une action sociale, mais la spécificité des tiers-lieux pose le principe d'une action sur ces trois dimensions en posant le travail comme pivot de l'ensemble, comme une colonne vertébrale des tiers-lieux, sociaux et laborieux par nature.

LES INGRÉDIENTS DE L'AXE « INTÉRÊT GÉNÉRAL »



**Top down* et *bottom up* désignent deux modalités de gouvernance opposées. Les expressions anglaises *top down* (de haut en bas) et *bottom up* (de bas en haut) tendent à remplacer dans le jargon politique et économique leurs équivalents « descendant » et « ascendant ».

Les espaces de coworking constituent le terreau fertile qui ont donné naissance à de nombreux tiers-lieux ces dix dernières années. Ce triptyque explique que quelques auto-entrepreneurs, des indépendants, des télétravailleurs, initialement à la recherche de bureaux à partager, se trouvent embarqués dans des aventures comme celles des tiers-lieux.

Pour ce faire et négocier en permanence les intérêts émanant de ce triptyque, il convient de mettre en place une démarche réflexive collective à travers une instance de régulation et de développement qui visera à :

- + faire l'apprentissage de la démocratie,
- + gérer les conflits et servir de garde-fou pour maintenir l'objet collectif,
- + définir les scénarii de développement,
- + garantir l'éthique et l'ambition collective,
- + entretenir la culture de la coopération et l'ouverture à l'autre.

Le travail est remis en question de plus en plus profondément depuis la première révolution industrielle jusqu'à maintenant. Les différentes crises financières et environnementales depuis les années 70, le chômage de masse qui mine la société française, la financiarisation de l'économie, la globalisation, la dématérialisation permise par le numérique, le séisme bancaire de 2008, les mutations des structures sociales (familiales, syndicales, religieuses, politiques), l'allongement continu depuis deux siècles de l'espérance de vie, les rapports alarmants du GIEC, les informations sur les conséquences de nos modes de vie sur des pays instables et des populations en souffrance... Tout concourt à interroger le sens de l'effort de production. Au-delà du statut et du cadre juridique, c'est notre rapport au monde, à l'activité, à la consommation, au revenu, à la place des machines et robots qui est sans cesse modifié. Les tiers-lieux, qui proposent aujourd'hui bien plus que des espaces partagés tertiaires, s'ouvrent de plus en plus à la mise en commun de terres agricoles ou d'ateliers artisanaux, sont les chambres d'échos privilégiés de ces reconfigurations du travail au sens le plus large.

Faire converger les personnes vers des lieux où l'on apprend à mettre en commun, expérimenter des rapports d'adelphité dans un monde qui parfois nous disperse, faire société dans un rapport contractuel lucide : voici quelques unes des lignes de forces des tiers-lieux tels qu'ils se révèlent aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine et dans bien d'autres régions.

Si la question du lieu physique est probablement un élément de l'identité de chaque tiers-lieu, si pour des raisons pratiques nous utilisons des typologies de tiers-lieux (fablab, artisanal, agricole, tertiaire...), ces éléments ne sont pas le centre de notre réflexion. In fine, « notre » tiers-lieu est le processus par lequel des citoyens se saisissent de leur pouvoir d'agir, au sein d'un collectif et dans la perspective de l'intérêt général, pour vivre ces valeurs. Rendre accessible aux plus fragiles les tiers-lieux, sans les avoir choisis en tant que fragiles, mais en tant que « soeurs ou frères en humanité », parce que le tiers-lieu tend vers l'intérêt général, nous amène au questionnement sur le sens de l'adelphité (sororité ou fraternité au neutre). Et donc des modalités sociales de notre époque, des modes de relations entre les citoyens.

Avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) et les acteurs historiques de l'action sociale nous avons abordé la question centrale de la famille et de ses évolutions. Les politiques familiales tendent à évoluer avec les nouveaux marqueurs : famille monoparentale, famille recomposée, famille nucléaire... qui interrogent les notions de filiation, de choix d'alliances et d'adoption. Là aussi, il s'agit de réconcilier, non pour revenir en arrière, mais pour trouver des issues collectives à l'atomisation de nos sociétés.

Les paradoxes des tiers-lieux

Trop souvent, les tiers-lieux sont renvoyés vers une série de paradoxes que nous allons tenter de décrire ci-dessous. Face à ces paradoxes, les acteurs attendent que les tiers-lieux choisissent, tranchent. Cependant, dans la continuité des éléments définitionnels présentés précédemment, nous comprenons que ces paradoxes ne sont pas un problème pour les tiers-lieux, mais qu'ils en sont bien constitutifs, qu'ils en sont les caractéristiques. En effet, les tiers-lieux sont des espaces où les paradoxes parviennent à ne plus s'opposer, mais bien à s'articuler pour produire une certaine complexité au profit d'un nouveau modèle.

Ces paradoxes sont constitutifs des tiers-lieux, ils n'ont pas vocation à être tranchés ou à dire de quel côté il s'agit de se situer. Au contraire, ils sont au coeur de la constitution de ceux-ci et peuvent servir de grille de réflexion.

01. Individus VS. collectifs

Le **collectif** peut peser dans l'émancipation individuelle, parfois il existe une censure du collectif sur l'**individu**.

Exemple : Un artisan qui s'investit pleinement dans le développement du tiers-lieu, projet collectif au détriment du développement de son activité professionnelle, son savoir-faire, sa richesse individuelle.

Inversement, l'**individu** peut peser dans l'agir **collectif**, parfois il existe une censure de l'**individu** sur le collectif.

Exemple : Un fondateur qui participe à un groupe de travail du tiers-lieu et y adopte une posture de contrôle.

Les intérêts des individus et des collectifs gravitant au sein des tiers-lieux peuvent s'opposer. L'enjeu des tiers-lieux est de les penser ensemble : respect des cycles de vie, des parcours, recomposition des rôles / jeu d'acteurs, différentes échelles d'implication (observation, participation, contribution, facilitation, accompagnement).

02. Collectif VS. intérêt général

Hybrides et complexes, des tiers-lieux deviennent des structures à tout faire, **slasher*** à l'image d'une frange de son public.

Exemple : Bar-café / restauration / offre artistique et culturelle / concert et événement / location d'espaces / point de contact La Poste / Espace Public Numérique (EPN) / accompagnement / Maisons de services au public (MSAP).

Des tiers-lieux **activent** et développent leur territoire par l'incubation et l'essaimage d'expérimentations comme un « bac à sable » à projets.

Exemple : Développement d'une boutique autogérée avec une structure dédiée suite à l'expérimentation de distribution de paniers de produits locaux.

Les intérêts des collectifs au sein des tiers-lieux et l'intérêt général peuvent s'opposer. L'enjeu des tiers-lieux est d'identifier les besoins du territoire, de se positionner vis-à-vis de ceux-ci par rapport à son projet social, d'identifier les acteurs locaux avec qui en débattre pour déterminer comment y répondre (qui, quoi, quand, où).

*Personne exerçant simultanément plusieurs activités professionnelles.

03. Implication VS. services publics

en matière de services d'intérêt général aux habitants

maintien des services publics dans les territoires

Des tiers-lieux cherchent à combler les manques en terme de services et d'activités.

Exemple : Un tiers-lieu qui assume une activité de médiation numérique pour faciliter l'accès aux droits ; La Poste quitte le village, le tiers-lieu va assurer partiellement la relève ce qui aura pour effet de consolider une partie de modèle économique ; la commune souhaite voir s'implanter une MSAP et demande au tiers-lieu d'assurer la mise en oeuvre de la MSAP ce qui aura notamment pour effet de rigidifier son fonctionnement par les conditions d'exploitation de cette activité régie par l'État.

Des tiers-lieux participent de l'attractivité des villages jusqu'à faire venir de nouveaux habitants.

Exemple : L'école primaire allait fermer mais reste ouverte avec l'arrivée de nouvelles familles.

Des citoyens notamment au travers d'organisations collectives telles que les tiers-lieux s'impliquent dans le champ serviciel mais jusqu'où aller dans l'organisation de réponses d'utilité sociale, publique ? S'il s'agit de pallier les carences des services publics à moindre coût, à qui les tiers-lieux rendent-ils service ? Cela ayant notamment pour conséquence de sur-formaliser les activités des tiers-lieux avec l'extinction de l'improbable, du hasard inhérent aux tiers-lieux, il s'agit d'un phénomène d'institutionnalisation.

Toutefois, entre l'autogestion et la solidarité nationale, ne devrions-nous pas réinscrire des solidarités à des niveaux où elles n'existent plus, où elles ont été supplantées par une technocratie, mais comment faire pour que cela prenne dans une société moderne ?

Les tiers-lieux peuvent être un des tiers-médiateurs, porte-voix des citoyens auprès des pouvoirs publics pour co-construire les réponses à ces enjeux.

04. Centralité VS. développement local

Des tiers-lieux démarrent dans des lieux de préfiguration.

Exemple : Un tiers-lieu qui s'installe dans l'ancienne maison des associations légèrement endormie mais qui, à terme, ne pourra accueillir toutes les activités du tiers-lieu, autre cas un tiers-lieu qui s'installe dans une friche industrielle qui sera rasée au profit de nouveaux bâtiments ; ces tiers-lieux finiront par déménager dans de nouveaux locaux.

Des tiers-lieux cherchent à redynamiser le centre-bourg en choisissant notamment de s'installer dans des espaces vacants.

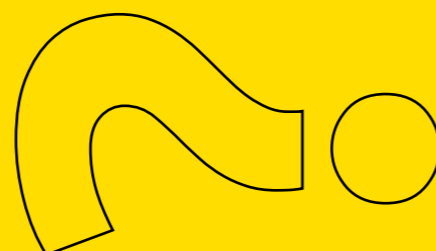
Exemple : Un tiers-lieu qui s'installe dans un rez-de-chaussée vacant (pompes funèbres, menuiserie, quincaillerie...), dans un ancien café du village, dans l'ancienne école primaire.

Avec le temps, les tiers-lieux cherchent à développer leurs activités et parfois envisagent de déménager dans de nouveaux locaux.

Exemple : Un tiers-lieu qui avait repris l'ancien café du village va déménager dans un nouvel équipement tout neuf de la communauté de communes situé en périphérie du village de 500 âmes.

Quelques uns ont choisi de faire revivre des lieux patrimoniaux.

Exemple : Autant Darwin Écosystème a créé une centralité nouvelle sur la rive droite bordelaise, autant Les Usines à Ligugé, demain avec leurs 20 000 m² pourraient fragiliser le centre-bourg si le travail de complémentarité n'était pas fait.



L'inscription géographique des tiers-lieux vient questionner 10 ans d'aménagement du territoire.

Les tiers-lieux activateurs du tissu économique et social drainent un flux de personnes non négligeable, il ne s'agirait pas de déshabiller les centres bourgs et fragiliser les petits commerçants en déménageant toutes les activités vers des espaces périphériques. Il s'agit de mesurer les effets notamment sociaux, économiques, urbanistiques recherchés et produits du fait de la situation géographique de ces activités pour penser et considérer l'implantation de façon éclairée.

Piste de réflexions : plutôt que de recréer un délaissé, pourquoi ne pas penser le développement en grappes de lieux.

05. Tout participatif VS. leadership

Des tiers-lieux cherchent à concevoir un idéal de gouvernance.

Exemple : Des tiers-lieux qui posent comme condition la participation de tous, des groupes de travail, des commissions, des quorum élevés, plusieurs catégories de membres, plusieurs collèges, une multi coprésidence ; des tiers-lieux qui expérimentent le consensus créatif dont le fonctionnement se trouve bloqué par l'absence de prise de décision ; des tiers-lieux qui pensent une horizontalité entre salariés et administrateurs.

Des tiers-lieux font avec leurs références du monde associatif et souvent sont menés par un facilitateur et/ou un noyau dur.

Exemple : Des tiers-lieux qui fonctionnent classiquement avec un trésorier, un secrétaire, un président, un conseil d'administration avec des modalités de vote à la majorité absolue ; des tiers-lieux qui considèrent le salarié comme exécutant d'autres comme stratège.

Il y a souvent confusion entre la coopération et le leadership, entre le tout participatif et la présence d'un pilote dans l'avion. Alimenter l'imaginaire collectif est naturellement fédérateur, quid de l'applicabilité de ces idéaux, quid de la maîtrise de ces concepts et de leur réelle plus-value pour se mettre en mouvement ? Par ailleurs, le management semble également connoté négativement, la fonction d'employeur est souvent totalement improvisée.

Quelle place donner à la complexité ? Les petits pas semblent faire leur preuve, partir de ce qui est maîtrisé par un nombre important de membres du collectif pour pouvoir agir. Certains membres

plus outillés que d'autres peuvent transférer des savoir-faire et expériences mais parfois les tiers-lieux doivent être accompagnés sur ces enjeux notamment sur la gouvernance partagée et / ou faire appel à un prestataire pour combler le manque de compétence notamment sur la fonction employeur.

Enfin, finalement quel est le rôle des facilitateurs ? Il semblerait qu'ils soient présents non seulement pour exécuter et développer le tiers-lieu mais aussi pour stimuler, accompagner, partager une vision prospective et stratégique du projet en lien avec les instances créées. Il s'agit davantage de chefs d'orchestre que de commis.

06. Salariat VS. entrepreneuriat

Concernant les modalités de travail, les tiers-lieux peuvent être très largement ouverts à tous, sans discours exclusif.

Exemple : Des tiers-lieux qui accueillent professionnel, amateur, slasheur sous divers statuts, « plus on est de fous, plus on rit ».

Des tiers-lieux mettent essentiellement en avant l'entrepreneuriat.

Exemple : Des tiers-lieux qui accueillent prioritairement des professionnels indépendants et réalisent des animations orientées vers le *business as usual*.

Le salariat et le droit du travail ont notamment conduit à une certaine sécurité sociale et économique mais également à l'aliénation, la désappropriation du savoir-faire, de sa force de travail in fine à une dépendance du travailleur vis-à-vis de l'emploi. L'entrepreneuriat a notamment conduit à l'insécurité sociale et économique mais également à une forme de liberté, de réappropriation du savoir-faire, de sa force de travail in fine à une indépendance du travailleur vis-à-vis de l'emploi considéré comme activité.

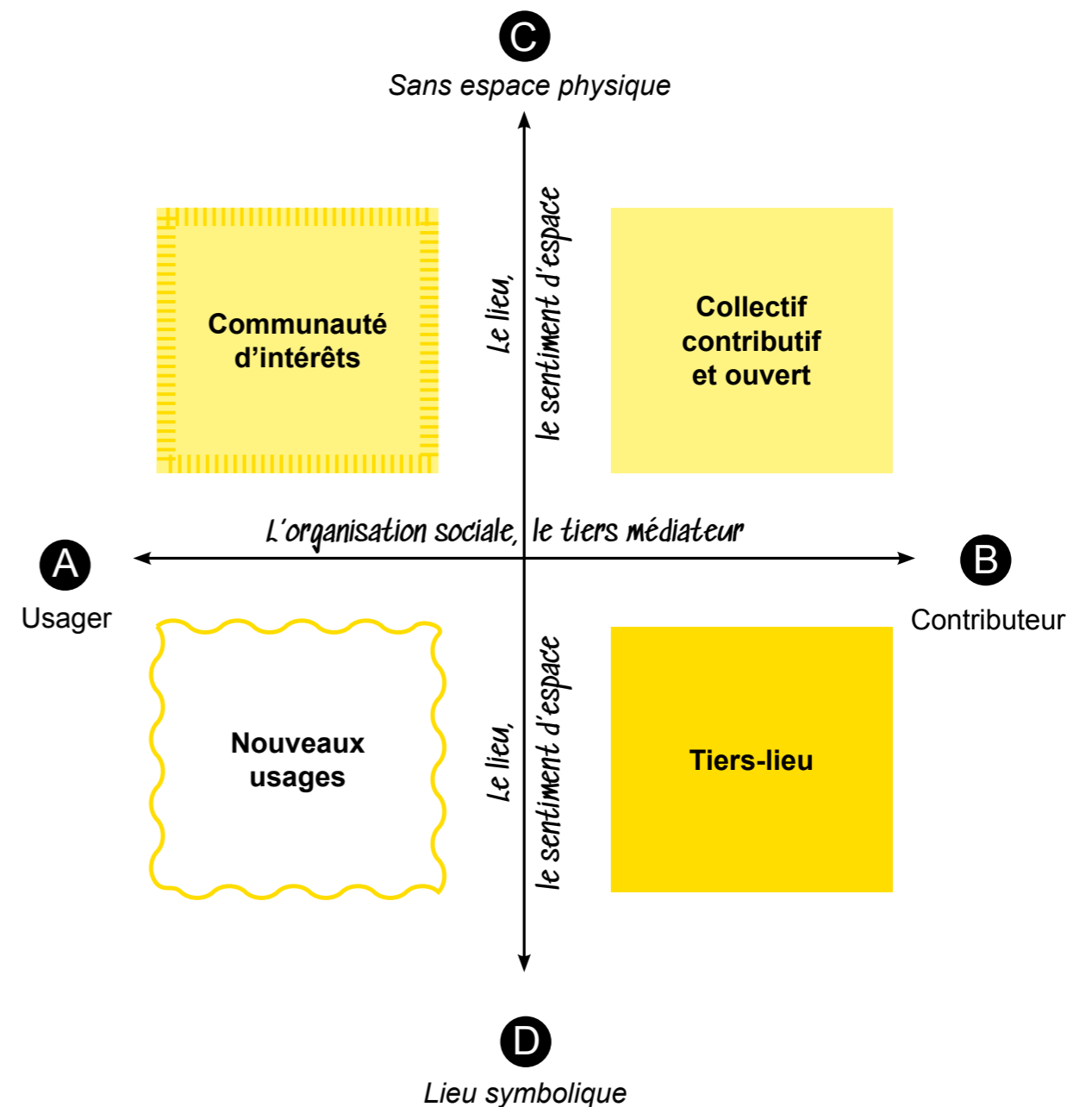
Le paysage des tiers-lieux

Dire que les tiers-lieux sont tous singuliers et qu'on ne peut pas les modéliser est devenu monnaie courante dans les débats sur les tiers-lieux. Certes, ils sont pluriels et il ne nous semble pas opportun de modéliser un tiers-lieu type. Mais pour autant, il nous semble primordial d'apporter des clés de lecture de ces tiers-lieux. Pour cela, nous proposons de les regarder à travers deux grandes lignes de force : le tiers, son rapport à l'autre avec son organisation humaine et le lieu, sa représentation physique.

Considérant qu'il préexiste une communauté d'intérêts avant la naissance d'un lieu, les tiers-lieux sont nés ces dernières années sur la base de collectifs contributifs ouverts. L'évolution des projets nous montre également que certains lieux déménagent ou ne catalysent pas l'ensemble des actions dans le même lieu permettant aux collectifs de développer au delà de leur quartier général des projets hors les murs.

Si cette cartographie représente des profils d'organisation et des rapports aux lieux, il n'en reste pas moins que le processus inhérent à ses dynamiques sociales peut évoluer dans un sens ou dans l'autre au fil du temps. Les tiers-lieux portent en eux un processus qui peut évoluer dans une forme de complexité ou pas, dans le sens du contrat social précédemment exposé ou se réduire à une vision marketing.

TRAME DU PAYSAGE DES TIERS-LIEUX



Trame A - B

L'organisation sociale, le tiers médiateur

Des nouveaux usages du travail à une organisation collective de contributeurs pour un changement social.

Il ne s'agit pas ici de dresser un portrait sociologique du tiers-lieu dans son organisation sociale comme a pu le faire Burret (Burret, 2017), mais plutôt de montrer le rapport existant entre l'utilisateur et le projet du lieu. Nous ne portons ici pas de jugement sur ce qui est produit dans le paysage des tiers-lieux ; nous positionnons simplement notre intérêt sur la dynamique à laquelle nous souhaitons nous consacrer.

Si le souhait général de faire collectif est une norme dans le secteur des tiers-lieux, nous convenons que cela demande des moyens, un contrat moral renouvelé sans cesse avec ses utilisateurs et un état d'esprit propice à l'engagement de chacun. Sans ces éléments, de nombreux tiers-lieux souvent décrétés sont dans une proposition descendante auprès des publics accueillis et engagent un rapport serviciel avec eux. Si le lieu de travail partagé est mutualisé, il engage les personnes dans un rapport à l'autre sans impliquer celui-ci dans une forme de réalisations communes. Chacun accède à l'offre de services et repart chez lui le soir nourrit seulement d'un rapport convivial à son voisin de table ou d'ateliers. Les propositions qui se contentent de vivre à travers leurs offres de services comme si elles étaient l'alpha et l'oméga des tiers-lieux tendent à rendre passives les personnes et les transforment ni plus ni moins en consommateurs. Il n'induit pas un comportement collectif. Du point de vue utilisateur, on y parle davantage de qualité de services et de rentabilité dans sa propre production personnelle au travail. Côté lieu, on évalue la performance à taux de remplissage et de gestion du turn-over, on a arrêté, soit au début, soit en cours de chemin, de se penser en tant que collectif. L'offre de services, si elle n'est pas au service du projet social collectif, ne crée pas de valeurs au delà de l'individu qui propose l'offre ou de celui qui la reçoit.

Ces propositions qui ont fait l'effervescence des débuts des tiers-lieux ne renversent plus la table aujourd'hui car leur généralisation rapide ne revêt plus le caractère singulier. Cependant si ces offres n'existaient pas, le choix d'accéder à un lieu de travail intermédiaire près de chez soi ou les économies d'échelle réalisées par de nombreux indépendants fragiles n'existeraient pas non plus. Le développement de ces offres est donc nécessaire car elles participent aux choix donnés aux personnes et à la possibilité d'accéder à une alternative, à un besoin non couvert qui n'est ni à la maison, ni dans l'entreprise, mais quelque part entre les deux.

Pour conclure, venir louer un bureau dans un coworking n'est pas le signe d'une personne qui coopère, boire une bière dans un café associatif ne fait pas de vous un contributeur au projet. De la même façon, louer des bureaux partagés ne fait pas tiers-lieu d'après la définition apportée ici.

Quand le collectif devient un levier d'action et l'intérêt général un levier de motivation ; les deux éléments déterminants de toute dynamique tiers-lieux.

Tous contributeurs aux communs, dit-on ! Les faibles marges générées par les tiers-lieux et les projets d'intérêt général induisent une « contribution » pour les personnes qui les fréquentent. Un engagement bénévole à oeuvrer pour la vie et la gestion du lieu est la norme dans le secteur même s'il tend à se professionnaliser. Au delà de l'organisation des espaces de travail, il se trame autre chose, on favorise les initiatives et les rencontres et on valorise les réussites collectives. La maturité des collectifs y fait pour beaucoup, le projet collectif n'est pas nécessairement écrit au démarrage ; il se patine avec le temps et avec les personnes qui y participent. Il est plus ou moins régulier et ambitieux, il demande à être attisé comme un feu dans l'être. **C'est l'effort de médiation, d'amplification et de régulation entre les personnes, entre les structures et les personnes, entre le territoire et les structures, entre le dedans et le dehors qui fait le sel et l'expérience tiers-lieux.**

L'intérêt collectif à faire et à vivre ensemble est clairement exprimé et se conjugue avec les intérêts individuels. Projets, coopérations, structures communes, réflexions sur le travail et sur ce qu'on produit sont autant de formules consacrées dans les tiers-lieux pour générer du lien social qui provoquent une tendance à créer des réponses à des besoins sociaux non ou mal couverts, généralement d'intérêt général et/ou territoriaux.

De part les relations continues à l'autre, les tiers-lieux permettent de penser collectivement la transformation de modèles et de systèmes d'échanges, ils engagent des coopérations fortes avec les acteurs du territoire. Ils ont cette capacité à déplacer les silos, à regarder les projets en croisant les disciplines et les compétences, à ouvrir ils ont cette capacité à déplacer leurs portes le plus grand possible pour générer de nouvelles idées. Avec le temps, ils développent une relation durable avec les collectivités locales, ce qui s'apparente à des **partenariats public / communs.**

Trame C - D

Le lieu, le sentiment d'espaces

Repérés comme des lieux d'activation et d'amplifications de dynamiques créatives et territoriales, les urbanistes y voient un levier pour créer de nouvelles centralités. Les enjeux sont énormes à l'époque où les centre-villes se vident et où la population passent son temps à contourner les villes en empruntant roades et périphériques. Même si elle n'est pas évidente pour des raisons de qualité foncière et de difficultés d'investissements, le choix de l'implantation de ces initiatives est souvent déterminant.

Espaces délaissés, friches industrielles, lieux à réinventer y donnent un caractère symbolique, la voie d'une réinvention et l'occasion de reconfigurer les espaces communs et leurs nouvelles fonctions à la fois pensées dans les usages et improvisées dans le frottement entre les différentes disciplines.

Nous avons fait le choix de penser la trame sans lieu pour évoquer le paysage des tiers-lieux. Dans la lignée de Hugues Bazin sur les tiers-espaces et les centralités populaires et de Ray Oldenburg sur le sentiment d'espaces, l'appréciation de l'espace est aussi immatériel, un autre endroit où se cristallisent des dynamiques collectives (débat, interfaces numériques, ronds-points...). L'amont des projets nous montrent tous les jours que les dynamiques collectives préexistent au lieu. La crise sanitaire 2020 nous a montré également que des collectifs avaient travaillé de façon distribuée dans la même volonté de transfert de connaissances et de savoirs et cela à travers le numérique devenu un territoire commun. D'autre part, de nombreux tiers-lieux se sont construits sur des formats itinérants à l'image de La Smalah qui a passé 3 ans hors les murs et l'Espace Numérique Sud Charente qui a traversé le territoire en bus équipé.

La Coopérative Tiers-Lieux a investi le champ immobilier à travers la question des usages, de la modularité pour donner vie et cohérence aux projets. La caractéristique foncière n'est pas centrale dans le travail de la Coopérative même si elle est déterminante pour concrétiser les dynamiques collectives.

Créer un « lieu commun », c'est de cette façon que l'Arrêt Minute parlait de son projet en 2009. Le lieu en soi n'était qu'un moyen de faire commun. Pour autant, pour d'autres, le lieu est un moteur, un bien à sauvegarder à l'image de la friche industrielle ancienne filature des Usines à Ligugé ou, de l'ancien cinéma des années 50 Le Splendid à Langoiran pour éviter la démolition d'un patrimoine et la création de parkings. Ces tiers-lieux sont des lieux symboles de résistance et d'alternatives à des stratégies foncières destructrices d'une histoire locale. Par la même, ces lieux sont fédérateurs par nature et concentrent les attentions et les énergies.

Si ce paysage a été pensé de façon élargi, c'est qu'il fait écho aujourd'hui à une organisation territoriale qui dépasse le cadre des tiers-lieux. Le maillage en région donnant ses fruits, il est question demain de notre capacité à coopérer entre tiers-lieux et avec d'autres acteurs pour créer des coopérations fertiles sur les enjeux d'intérêt général. Il est clair que seuls, les tiers-lieux n'ont pas la capacité à répondre à tous les enjeux, au risque de se dévoyer, de perdre le sens et de faire des déçus. La constitution de grappes d'acteurs, de constellations de lieux organisés de façon distribuée autour d'enjeux communs, c'est bien les espaces que la Coopérative Tiers-Lieux veut favoriser.

Les éléments de définition présentés à travers le triptyque, l'analyse des paradoxes et l'analyse du paysage des tiers-lieux permettent d'éclairer le concept de tiers-lieu et de le caractériser en intégrant sa complexité, sans le modéliser, mais en cherchant néanmoins à le positionner.

Dans un contexte d'évaluation des politiques publiques et de mesure d'impact social, les apports définitionnels autour des tiers-lieux sont d'autant plus riches qu'ils permettent d'éviter une confusion dans l'analyse des résultats. D'un côté, on pourrait avoir tendance à comptabiliser le nombre de personnes au sein du tiers-lieu quand d'autres chercheront à voir en quoi le tiers-lieu est vecteur d'émancipation. Dans un contexte où les tiers-lieux continuent à se développer dans différents secteurs, certains sous l'appellation de tiers-lieux, d'autres non, adopter un langage commun avec les financeurs publics est un enjeu fort qui nécessite un travail de définition et de partage. Il nous semble donc judicieux à l'avenir de développer un travail croisé entre acteurs de terrain et collectivités et tendre ensemble vers l'évaluation des politiques publiques. Ce travail conjoint acteurs / institutionnels permettraient d'identifier les champs communs de travail et d'éviter de mesurer l'impact sans être d'accord sur les résultats à obtenir.

Notre question évaluative commune sera donc la suivante :

En quoi le tiers-lieu génère-t-il des transformations sur son territoire ? Ou, autrement dit, quel est l'impact social d'un tiers-lieu sur son bassin de vie ?



LES RECHERCHES EN ACTION

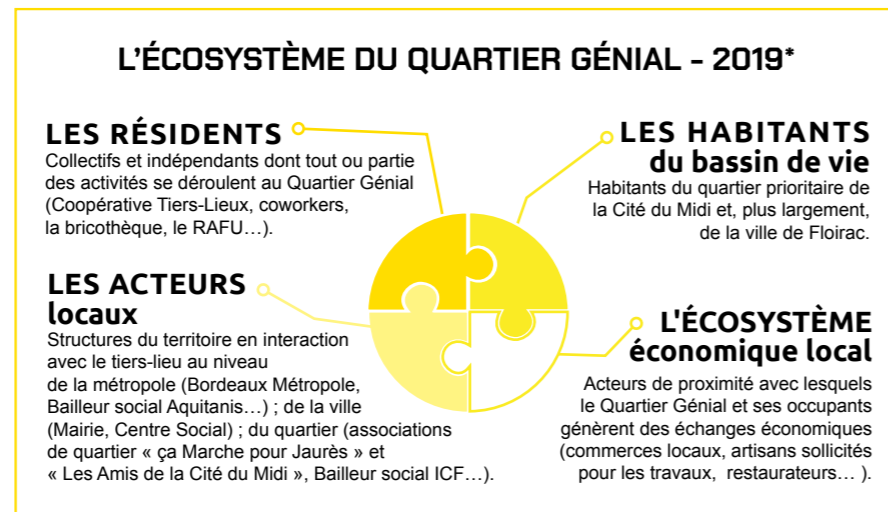
Un riche écosystème
d'acteurs autour
des tiers-lieux

« L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des actions d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général. »

Rapport de synthèse sur la mesure de l'impact social, Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS), 2011

Afin d'identifier les leviers de développement des tiers-lieux à fort impact sociétal, les leviers permettant aux tiers-lieux de créer du « commun », un travail de définition des conditions d'émergence de ces tiers-lieux a été réalisé. Pour cela, le positionnement des différents acteurs de l'écosystème a été analysé sur la base de la littérature grise (rapports, site internet, etc.) et l'analyse des discours, pratiques, normes, postures et systèmes d'organisation. Ce travail interroge notamment l'institutionnalisation des tiers-lieux et ses conséquences.

En s'appuyant sur la grille de Mitchell (1997), les positionnements de plusieurs acteurs ont été étudiés : collectivités territoriales, réseaux de tiers-lieux ou autres organisations proches, réseaux sectoriels, etc. L'objectif était ici d'interroger le positionnement des acteurs de différents niveaux quant à ce qui est attendu des tiers-lieux par ces acteurs : cherchent-ils le développement économique d'un territoire, cherchent-ils un facilitateur ou un prescripteur, etc. Cette analyse permet de mieux comprendre les évolutions en cours dans l'environnement des tiers-lieux, dans un contexte qui se caractérise par un phénomène d'institutionnalisation, tel qu'en témoigne notamment la constitution d'un Conseil National des Tiers-Lieux en 2019, puis la création de l'Association Nationale des Tiers-Lieux et du GIP France Tiers-Lieux en 2023 par exemple. Elle permet par ailleurs d'observer les différents courants présents sur la scène et de comprendre les enjeux respectifs. Enfin, elle permet d'identifier l'émergence de nouveaux acteurs qui s'intéressent de plus en plus aux tiers-lieux (comme les intercommunalités par exemple) et d'identifier les enjeux afin de pouvoir y répondre au mieux.



De plus, il convient de dire et d'affirmer que l'accord de financements publics ne suffit pas à déterminer si les projets sont ou non des tiers-lieux puisqu'ils se regardent à travers le prisme de l'institution qui a elle-même ses propres enjeux d'intervention publique. Le tiers-lieu n'est pas un label octroyé par les collectivités, il ne s'est jamais déterminé comme cela.

En outre, les écosystèmes attenants et sympathisants des tiers-lieux se trouvent être les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui partagent les mêmes valeurs et un cadre éthique assez similaire. Les modes de collaborations entre les acteurs sont facilités comme en démontre l'écosystème de la Coopérative Tiers-Lieux sur l'animation territoriale de son réseau. Si celle-ci est facilitée par le partage d'un système de valeurs, est-elle pour autant suffisante pour le développement des tiers-lieux ? C'est donc à des objectifs de veille et de prospective que l'analyse de l'écosystème d'acteurs répond. Cette analyse se veut continue au sein du Labo qui veillera à étudier l'évolution des postures, et à intégrer les nouveaux acteurs pertinents au fil du travail de recherche.

L'analyse réalisée à ce jour permet d'identifier que la majorité des acteurs qui adhèrent aux éléments de définition des tiers-lieux apportés par le Labo est composée à la fois d'acteurs ayant de l'influence pour permettre l'émergence et la consolidation des tiers-lieux répondant à ces éléments, mais aussi d'acteurs ayant peu d'influence à cet égard. Les acteurs n'adhérant pas à la vision du Labo de la Coopérative Tiers-Lieux et défendant une autre vision des tiers-lieux sont pour certains, des acteurs ayant pourtant un potentiel d'influence important pour permettre leur développement. C'est le cas de l'État par exemple et des chambres consulaires traditionnelles.

En conclusion, l'analyse de l'écosystème s'inscrit comme un axe continu du Labo afin d'alimenter à la fois la compréhension des évolutions et plus particulièrement des enjeux de dévoiement et d'institutionnalisation des tiers-lieux, mais permettant aussi d'alimenter la stratégie de plaidoyer et de diffusion des connaissances produites.

CARTOGRAPHIE D'IMPACT SOCIAL DU QUARTIER GÉNIAL Zoom sur deux catégories de parties prenantes - 2019*

	COURT	MOYEN	LONG TERME	
LES RÉSIDENTS	ACCÈS À UN LIEU DE TRAVAIL - Fréquentation du QG / semaine ; Nombre de résidents...	UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DE LEURS ACTIVITÉS - Nombre d'échanges de biens et services entre résidents ; Hausse des chiffres d'affaires et des budgets des résidents ; Volume économique des coopérations	LA CRÉATION / APPARITION DE SYNERGIES - Nombre d'activités créées ; Coûts économisés par les mutualisations ; Temps consacré au co-développement...	DROIT À L'ACTIVITÉ développement et création d'activités
	"RÉSIDENT UTILISATEUR" RÉPONDRE AUX BESOINS INDIVIDUELS - Amélioration des conditions de travail ; Accès à un espace de travail / d'expression ; Accès à des services sur place (ostéopathe, cuisine, domiciliation d'entreprise)...	"RÉSIDENT PARTICIPANT" INTERCONNAISSANCE ET MUTUALISATIONS - Cartographie de la fréquentation des différents espaces du QG (bricothèque, cuisine, atelier...); Transmission de compétences et apports réciproques entre résidents...	"RÉSIDENTS ACTEURS DU COLLECTIF" LES RÉSIDENTS FORMENT UN ÉCOSYSTÈME DYNAMIQUE - Participation à la gouvernance (nombre de résidents présents aux AG); Satisfaction du mode de gouvernance...	INDIVIDUATION / ÉMANCIPATION

	COURT	MOYEN	LONG TERME	
LES HABITANTS	PARTICIPATION AUX ANIMATIONS DU QG - Connaissance du QG par les habitants ; Nombre de participants aux ateliers et événements	TRANSFORMATION DES PRATIQUES AU QUOTIDIEN / EXPLORER ET EXPRIMER SES CAPACITÉS CRÉATIVES - Utilisation de systèmes environnementaux et sociaux respectueux (composteur, ressourcerie...); Accès à des savoirs et savoirs-faire communs ; Accès aux droits culturels	APPROPRIATION DU QG ET IMPLICATION DANS LA VIE LOCALE - Nombre de projets proposés par les habitants ; Implication des habitants dans la vie politique / associative locale...	FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR
	ANIMATION DE LA VIE DE QUARTIER - Nombre d'événements ouverts aux habitants	COHÉSION SOCIALE : LE TIERS-LIEU COMME CORPS INTERMÉDIAIRE DE PROXIMITÉ - Baisse de l'incivilité/dégradation au QG ; Nombre de services de proximité proposés aux habitants ; Utilisation des services (Ex. : nombre d'emprunts à la bricothèque, utilisation du composteur...)	DÉSTIGMATISATION DU QUARTIER ET DE SES HABITANTS - Évolution de la perception du quartier ; Transformation de l'écosystème local (nouvelles entreprises, nouveaux services...)	(RÉ) APPROPRIATION DU TERRITOIRE

*Schémas extrait de l'article de Noémie Robert, « L'ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL, retour d'expérience du Quartier Génial à Floirac », Revue sur les tiers-lieux, N°3, 2019, p. 15-18.

L'enjeu est d'identifier en quoi et comment les tiers-lieux produisent un nouveau cadre collectif de l'action économique et sociale à destination du développement des individus qui les fréquentent et en écho avec les aspirations et les évolutions de la société. Comment faire ensemble ce qu'on ne peut pas faire tout seul ?

En 1991, le sociologue François Héran, professeur au Collège de France, proposait dans la *Revue française de sociologie*, d'en finir avec « sociétal » (Héran, 1991). En 2017, le chercheur et professeur de philosophie à l'École Normale Supérieure, Frédéric Worms, se fendait d'une tribune dans *Libération* pour s'interroger : « qu'est-ce que le sociétal ? » (Worms, 2017). Aussi, depuis plusieurs années, l'essayiste et journaliste Jean-Claude Guillebaud, à intervalles réguliers, rappelle à la gauche sociale-démocrate qu'elle s'est planquée derrière les réformes dites sociétales pour ne pas assumer ses promesses sociales. Alors, alors... **Les tiers-lieux interviennent-ils dans le champ du social ou comme une innovation sociétale ?**

Vous l'aurez compris, derrière la bataille des mots se profile un questionnement de fond et nous ne comptons pas rester en marge de celui-ci. L'acception devenue courante du mot social renvoie désormais à l'action en faveur des plus pauvres, des plus fragiles. Le néologisme sociétal, issu de l'anglais - sa forme en tant que mot n'est pas du tout classique en langue française - toucherait à ce qui relève de la société toute entière. Les mœurs, les mariages, l'éducation, tout ça, ça serait du sociétal. Les cassos, les migrants et les dézingués de l'existence, du social... On parle d'inclusion mais on invente des mots pour pouvoir traiter les plus fragilisés comme un sujet à part de la société.

Mais peut-il exister une vision de la société, une pensée sociétale, qui n'intègre pas la question de la place de ceux que la vie maltraite ? Peut-il exister une action sociale qui soit décorrélée de la vie de la société toute entière ? Social et sociétal ne sont-ils pas plutôt liés et indissociables ?

Ainsi, ce travail aurait pu être « l'action sociétale » des tiers-lieux. Il se trouve que dans d'innombrables tiers-lieux, l'envie d'hybrider, de mixer, de travailler avec plusieurs générations, fait que nous ne voulons pas distinguer, diviser, ce qui relève de la solidarité, du social, de la culture ou encore de l'économie. On a séparé totalement l'économie de la question du sens, de la philosophie et de l'anthropologie. Résultat ? On parle de centaines de milliers de *bullshit jobs*, qui n'ont aucun intérêt et mènent les travailleurs au *bore-out*. On a séparé la question sociale de l'économie et par une affligeante « banalité du mal », on se trouve à agir, à consommer, de manière totalement contradictoire avec ce que nous pensons juste, mais parce que c'est « mon taf ».

Idem pour l'écologie dont on a fait un sujet à part alors qu'elle est de toute évidence intriquée, imbriquée, dans l'ensemble de nos activités. On pourrait malheureusement faire la liste de nos incohérences et l'on en serait bien triste.

Alors non ! Ne séparons plus les tiers-lieux comme réalité sociale collective (qu'on aurait désigné de sociétale) d'un côté, de leur responsabilité sociale là où ils se trouvent. Selon leur moyen, leur capacité, leur maturité, leur culture et leur environnement, tous sont appelés à ouvrir l'expérience humaine constructive du partage à ceux qui en sont a priori éloignés. Nos modes de vie, la dimension sociétale de nos existences, ne peuvent s'entendre sans prendre en compte notre relation aux exclus, aux blessés, aux différents, aux essouffés, aux coureurs de fond autant qu'aux sprinteurs... Tout cela est lié et nous sommes tous un peu de tous ceux-là.

La plus-value des tiers-lieux ne réside pas dans ses murs, dans sa connectivité, dans sa moquette ou dans sa surface, mais dans la qualité des interactions sociales entre ses membres. Le tiers-lieu est d'abord et avant tout une expérience sociale et, inspirés par ceux qui font au quotidien, notre Coopérative invite tous les tiers-lieux à poursuivre cette expérience sociale en l'ouvrant toujours davantage à ceux qui n'y ont pas accès facilement.

Pour nous, l'action sociale et/ou sociétale des tiers-lieux est une même réalité et sonne comme une excellente nouvelle : il fait bon vivre ensemble ! Et cela commence souvent par l'expérience du travail.

Ainsi, à ce jour, le Labo de la Coopérative Tiers-Lieux a pu avancer sur les éléments de définition, sur le positionnement de la R&D sociale dans le projet de la Coopérative, ainsi que sur l'analyse des positions des acteurs. Des premiers éléments de développement ont été élaborés sur cette base (formation, méthodes d'accompagnement, ressources humaines internes...), et d'autres sont en cours de structuration.

En effet, au-delà des enjeux de définition du Labo de la Coopérative Tiers-Lieux, celui-ci a aussi vocation, nous l'avons expliqué en introduction, à produire des connaissances nouvelles et à expérimenter (avec d'autres) la démarche tiers-lieux.

Pour cela, le Labo s'est donné une feuille de route pour ce premier programme de recherche (jusqu'à fin 2021, depuis il continue de travailler sur ces mêmes axes) en cherchant à travailler sur des problématiques émanant des tiers-lieux du territoire, des partenaires, ou du travail de veille.

Plus spécifiquement,
il s'agit de travailler sur 3 axes de recherche :

#1.

Transformation des organisations

La dynamique tiers-lieux et ses capacités à transformer d'autres secteurs

#2.

Se former et s'orienter tout au long de la vie

Les tiers-lieux, gardiens d'une émulation créative et amplificatrice de compétences

#3.

Organisation territoriale de la production

Production distribuée, vers une nouvelle organisation industrielle en transition

Transformation des organisations

La dynamique tiers-lieux et ses capacités à transformer d'autres secteurs

RÔLES ET MÉTHODES DU LABORATOIRE

Objectifs du Labo

- + Comprendre en quoi la dynamique tiers-lieux influence et permet d'accompagner le changement des organisations.
- + Identifier comment faire pour que les individus se réengagent et comment ouvrir des structures historiques à coproduire de nouvelles solutions.

Enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

- + Développer de la connaissance et des méthodes pour permettre aux organisations historiques de se repenser.
- + Contribuer à faire reconnaître des projets à forte dimension sociale.

Les finalités

- + Capitaliser autour des expérimentations : 25 expérimentations Familles Rurales sur 12 départements, 4 régions et d'autres expériences locales avec le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) et 6 expérimentations nationales de la Croix Rouge française et une recherche action à l'ADAPEI de Corrèze (Association départementale de parents et d'amis œuvrant dans le secteur du handicap).
- + Développer les bonnes pratiques et la mobilisation de partenaires afin que d'autres organisations puissent s'inspirer, tester et générer une démarche tiers-lieu sur leurs territoires.

Méthodes

- + Analyse des discours des organisations (discours publics des organisations qui souhaitent développer des tiers-lieux, analyse des sollicitations de la Coopérative Tiers-Lieux, etc.).
- + Analyse des accompagnements réalisés et des enjeux qui en ressortent.
- + Élaboration d'une méthode / approche pour accompagner le développement des dynamiques tiers-lieux dans ces organisations en transformation.

LES PARTENAIRES RECHERCHE-ACTION

Terrains d'études et d'expérimentations

- + Croix Rouge française, 2019-2020
- + Familles Rurales, projet Port@il, 2019-2022
- + Office de tourisme du Pays Loudunais, 2022
- + ADAPEI de la Corrèze, depuis 2019
- + Habitat et Humanisme, 2022-2023
- + CD Seine-Saint-Denis, 2022-2023
- + Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, 2022-2023
- + Mutualité Française EHPAD Boisseuil, 2022-2023

Parties prenantes

- + Le Temps de Vivre
- + MONA
- + Vieillir Vivant
- + La Générale
- + La Ressourcerie

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Ressources produites, coproduites et contributions aux ressources de partenaires :

- + Familles Rurales et Coopérative Tiers-Lieux, *Comment créer un tiers-lieu en milieu rural ?*, 2020, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + ADAPEI de la Corrèze et Coopérative Tiers-Lieux, *Halte Orientation Lien pour les Aidants - Plateforme territoriale d'aide aux aidants*, 2021, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + Familles Rurales, *Chemins faisant, histoire de tiers-lieux*, 2022, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + Habitat et Humanisme et Coopérative Tiers-Lieux, *Les tiers-lieux solidaires d'Habitat et Humanisme*, 2023, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + Emmanuelle Meyer, « Handicap : des innovations concrètes et inclusives », *HomeMade*, 2023, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + Emmanuelle Meyer, « Fiertés et utilités du Do It Yourself », *HomeMade*, 2023, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + Emmanuelle Meyer, « De la bidouille à l'impression 3D », *HomeMade*, 2023, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + Emmanuelle Meyer, « Fac de médecine et FabLab s'allient pour reconstruire des corps », *HomeMade*, 2023, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + CNSA et Vieillir Vivant, « Panorama des 25 tiers-lieux expérimentaux en EHPAD », 2022, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + CNSA et Vieillir Vivant, *Fiches des 25 tiers-lieux expérimentaux en EHPAD*, 2022, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + CNSA et Vieillir Vivant, *Rencontre du réseau "Un tiers-lieu dans mon EHPAD"*, 4 octobre 2022, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + Lucile Aignon, « Pourquoi une dynamique tiers-lieu en EHPAD ? », 2022, disponible sur le site de l'Observatoire des tiers-lieux.
- + CNSA et Vieillir Vivant, *Comment générer une dynamique tiers-lieu en EHPAD ?*, 2023, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + CNSA et Vieillir Vivant, *Boîte à outils "Un tiers-lieu dans mon EHPAD"*, 2023, disponible sur la « Médiathèque* ».
- + Coopérative Tiers-Lieux, Région Nouvelle-Aquitaine et ARS Nouvelle-Aquitaine, *Tiers-lieux et santé : la dynamique tiers-lieu appliquée au champs sanitaire et médico-social*, 2023.
- + Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et Coopérative Tiers-Lieux, *Les tiers-lieux autonomie dans mon quartier*, 2023, disponible sur la « Médiathèque* ».

Rencontres produites, coproduites et contributions aux rencontres de partenaires :

- + Participation au Groupe de Travail Santé de l'ANTL (Association Nationale des Tiers-Lieux), depuis 2022.
- + Co-organisation de la rencontre du réseau, « Un tiers-lieu dans mon EHPAD », octobre 2022.
- + Organisation du Petit Ramdam des tiers-lieux, « Le lien social c'est la santé », mai 2023.

*Disponible en ligne sur : coop.tierslieux.net/mediatheque/

Problématique générale et enjeux sociétaux

Depuis plusieurs années, nombreux sont les acteurs qui connaissent un essoufflement de leur modèle à se tourner vers les tiers-lieux comme possible réponse à leurs problématiques. Si ces démarches sont intéressantes, ces organisations sont parfois les premières à dévoyer le concept de tiers-lieu en éloignant les trois axes du contrat social précédemment exposé. Pour autant, au lieu de refuser ces dynamiques, le Labo de la Coopérative s'interroge sur la meilleure manière d'accompagner ces organisations dans la construction de tiers-lieux qui viennent s'inscrire dans ces trois piliers. **En somme, il s'agit de se demander de quelle manière un tiers-lieu peut-il changer les pratiques professionnelles ? Est-ce que la démarche tiers-lieu crée une forme d'entreprise démocratique où les salariés sont plus investis, où le bénéficiaire devient acteur ?**

Le tiers-lieu repose sur l'engagement, la participation, la réciprocité, la coresponsabilité : ses usagers ne sont plus consommateurs mais acteurs, coproducteurs, co-auteurs du projet. Il est piloté de manière partagée et horizontale par un collectif en lien avec la structure porteuse : chacun donne son avis et chaque avis est pris en compte. Tous les utilisateurs participent à la prise de décision. Il est animé par un facilitateur dont la responsabilité est d'identifier et de mobiliser d'abord des ressources humaines, de mettre en lien les différents acteurs, d'animer des activités et d'accompagner les projets.

Plusieurs organisations historiques disposent d'un capital important comme la Croix Rouge française, Familles Rurales, l'ADAPEI, les centres sociaux : une histoire, une implantation rurale importante, un réseau, une crédibilité auprès des institutions. L'ancrage territorial, la notoriété et la confiance acquises de ces structures historiques sont clairement des atouts pour des projets de tiers-lieux. À cela s'ajoute une forte culture sociale, mais aussi une volonté d'ouverture pour laisser une place aux partenaires. Ces organisations doivent mutualiser les moyens, faire avec les autres, sans jamais tirer la couverture à elles, pas évident quand ces mêmes organisations ont pris l'habitude d'avancer seules pendant des années. Le volet « travail », n'est pas non plus encore inscrit dans l'ADN de ces organisations même si en écho le parcours des personnes engagées résonne avec leurs besoins d'activités. Les organisations connaissent les habitants. Elles sont déjà capables de répondre à leurs besoins sur différents aspects de leur vie (la garde d'enfants, les activités sportives, l'inter-générationnel, le médico-social, l'aide à domicile, l'adaptation pédagogique, l'aide alimentaire...). Pour exemple dans l'édito du guide publié pour la Croix Rouge française, depuis 150 ans, elle montre en quoi elle agit pour protéger les personnes et tisser du lien social. Pour cela, elle s'appuie sur plus de 80 000 bénévoles et salariés, qui ensemble font et s'adaptent sans cesse dans un monde

où les vulnérabilités évoluent vite. En tant qu'acteur historique et majeur du dynamisme local, leur préoccupation est de répondre toujours mieux aux besoins spécifiques des populations. C'est pourquoi elle a renforcé son investissement dans le champ de l'innovation territoriale au service des besoins. Le monde change et les façons de s'engager avec lui. En transformant certaines de ses Unités Locales en des lieux ouverts et inclusifs, la Croix-Rouge française réinvente son rôle en retissant du lien social sur les territoires. Dans les tiers-lieux Croix-Rouge française, l'enjeu est qu'il n'y ait pas d'un côté les bénévoles, d'un côté les bénéficiaires. D'un côté les donneurs d'ordre, de l'autre les exécutants. L'intention est que chacun devienne acteur du changement et du dynamisme de son territoire. Se transformer et s'ouvrir à de nouveaux acteurs n'est pas chose aisée. Tout l'enjeu est de constituer une communauté plurielle, engagée pour aider les territoires à réaliser pleinement leur potentiel.

D'autre part, en janvier 2018, Familles Rurales a réuni des acteurs d'horizons variés (La Ruche, MRJC, Croix Rouge française, Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Association des Maires de France (AMF), Assemblée des communautés de France (AdCF), Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES), Nouvelles ruralités, Régions Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire) intéressés par le phénomène des tiers-lieux, les territoires, la ruralité et l'innovation. Cette démarche collective a été facilitée par l'appel à projets « Mobilisation collective pour le développement rural » dans le cadre du Réseau Rural français, financé par l'Europe/FEADER, le ministère de l'Agriculture et le CGET - devenu Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) - a permis de lancer le projet Port@il (PÔle Rural Télétravail @nimation inter-génération Loisirs).

Parfois à bout de souffle avec des difficultés à mobiliser les bénévoles, Familles Rurales et ses partenaires se posent les questions de l'engagement au sein de leurs structures. Très implantés en milieu rural, les problématiques d'accès aux services publics traversent également fortement les associations du secteur.

Le champ économique, plus difficile à appréhender pour les associations, historiquement en lien avec les institutions publiques liées au social, n'ont pas d'emblée une culture et des relations dans le secteur entrepreneurial. Le soutien à la création d'entreprises sociales et la mise en réseau sur le territoire peuvent être des angles de travail très complémentaires permettant également de développer de nouvelles ressources économiques. L'institutionnalisation de ces associations est engagée depuis plusieurs années et le manque d'initiatives entrepreneuriales peine à renouveler leurs propositions auprès de leurs publics.

Traversés à la fois par des services relevant de l'économie sociale et par la délégation de services publics, Familles Rurales est parfois écartelé, comme le sont ou pourront l'être demain les tiers-lieux, entre liberté d'entreprendre et intérêt général.

Dans la même veine et autour des mêmes problématiques de structures, l'ADAPEI de Corrèze travaille autour d'autres enjeux sociaux, notamment celui des aidants familiaux :

- en développant des partenariats et des coopérations en vue de renforcer l'aide aux aidants à travers une constellation de lieux aux fonctions variées correspondant au profil et parcours des aidants : ressources, tremplin, répit...
- en apportant des réponses en terme d'activités et de services aux aidants : appui psychologique, accès aux droits, centre de ressources, services du quotidien.

Comment ces dynamiques tiers-lieux font écho à l'historique de ces organisations ? Comment repenser les espaces de rencontres et d'expressions pour permettre de mutualiser et de créer des synergies plus grandes avec d'autres acteurs ? Comment ces espaces communs peuvent permettre de créer des « parcours de transformation » des publics à plusieurs niveaux de part l'agrégation de compétences et d'activités proposées ?

La démarche tiers-lieu semble résider davantage dans les champs les moins investis (économique, transition écologique) en réinterrogeant la stratégie des associations. Quatre niveaux pour nourrir la construction des tiers-lieux ont été identifiés :

- + Favoriser les coopérations territoriales via une culture professionnelle renouvelée, pour plus d'horizontalité et de participation de chacun.e quels que soient les statuts et les postures parfois concurrentes ;
- + Inventer de nouvelles modalités de gouvernance qui sortent des logiques associatives traditionnelles et permettent d'associer un large éventail d'acteurs ;
- + Inventer de nouveaux métiers et former des professionnels garants de cette nouvelle culture professionnelle et de ces nouvelles règles de gouvernance ;
- + Investir et documenter des projets d'innovations territoriales et de transition écologique exemplaires, autour des besoins auxquelles les associations peinent à répondre seules aujourd'hui.

Les fiches-actions NeoTerra en lien avec la problématique

Défi n°5 :
Concilier développement, environnement et solidarité

Les tiers-lieux, une réponse aux enjeux de transition agricole et alimentaire

RÔLES ET MÉTHODES DU LABORATOIRE

Objectifs du Labo

- + **Mieux appréhender les enjeux et modalités des tiers-lieux nourriciers et les diffuser auprès des acteurs intéressés (collectifs, tiers-lieux, etc.) et des acteurs qui soutiennent ces initiatives (collectivités, etc.).**
- + **Structurer les tiers-lieux nourriciers en tant qu'espaces de contribution aux enjeux agricoles et alimentaires conjugués. Pour cela, il s'agit d'étudier le rôle et les apports des tiers-lieux nourriciers**

Enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

- + Garder un temps d'avance en Nouvelle-Aquitaine sur les tiers-lieux nourriciers en investiguant l'ensemble des secteurs d'activités dont l'agriculture.
- + Finaliser le maillage en Nouvelle-Aquitaine en tiers-lieux nourriciers, multiplier les initiatives / accompagnement au changement en positionnant les tiers-lieux nourriciers agricoles comme un moyen de réancrer un sentiment d'appartenance de la population à son territoire ; et comme un moyen de contribuer à la réimplication dans la vie démocratique des communes (problème actuel des conseils municipaux qui peinent à trouver des candidats) et de réinterroger l'histoire des productions de terroir et relancer des produits oubliés typiques (exemple de la production d'amandes en Poitou, du genévrier, des liqueurs anciennes à la façon du développement des bières locales...).

Les finalités

- + Créer des laboratoires de la transition agricole et alimentaire afin de penser la résilience alimentaire des territoires.
- + Des lieux-leviers de cohésion sociale et territoriale à travers une distribution repensée de la valeur.
- + Générer des vocations agricoles en proposant un modèle économique qui fonctionne (coopérations locales, faciliter l'installation...).
- + Croiser le secteur de l'agriculture à d'autres secteurs d'activité (culturel, citoyenneté, mobilité, coopérations territoriales, artisanat...).

Méthodes

- + Analyse des espaces coopératifs agricoles et de la place des tiers-lieux dans ces espaces (analyse documentaire, entretiens, centre de ressources).
- + Analyse des expérimentations des tiers-lieux nourriciers en Nouvelle-Aquitaine (analyse documentaire, entretiens).
- + Veille et détection.
- + Travail à mener en collaboration avec les services agriculture des collectivités et des acteurs déconcentrés (identification des complices et cercles politiques).

LES PARTENAIRES RECHERCHE-ACTION

Laboratoires

- + FAB'LIM (Le Labo des territoires alimentaires Méditerranéens)
- + LÉRIS (Laboratoire d'Études et de Recherche sur l'Intervention Sociale)
- + UMR 5319 Passages

Projet : Ancrage, depuis 2021

Partenaires coordinateurs :

- + La Smalah
- + UMR 5319 Passages

Partenaires opérationnels :

- + Le collectif d'agriculteurs locaux
- + ADEAR Landes (Réseau de l'agriculture paysanne)
- + L'Atelier Paysan
- + Citoyens
- + Le Grenier de Mézos
- + APESA

Groupe de travail Tiers-Lieux Nourriciers, depuis 2021

Partenaires opérationnels :

- + FAB'LIM (Le Labo des territoires alimentaires Méditerranéens)
- + INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement)
- + ANTL (Association Nationale des Tiers-Lieux)
- + Réseau Cocagne
- + MADABREST
- + AgrosYS
- + InCitu
- + L'Hermitage
- + Le 100ème Singe
- + SCIC Tetris
- + Les Petites Cantines

Parties prenantes

- + Tiers-lieux nourriciers
- + Réseaux locaux de tiers-lieux
- + Région Nouvelle-Aquitaine
- + Interstices
- + Co-actions
- + Réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine
- + Réseau des CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) Nouvelle-Aquitaine
- + AFIPaR (Association de Formation et d'Information des Paysans et des Ruraux)
- + RENETA (Réseau National des Espaces-Test Agricoles)
- + Terre de Liens
- + Prom'Haies
- + PQNA (Pays et Quartiers Nouvelle-Aquitaine)
- + INAÉ dont Elodie Plassin

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Ressources produites, coproduites et contributions aux ressources de partenaires :

- + **Veille et identification des initiatives**, depuis 2017.
- + **Annuaire des tiers-lieux nourriciers**, disponible sur nourriciers.tierslieux.net.
- + **Visioconférences thématiques depuis 2017**, disponibles sur la « Médiathèque ».
- + **Coopérative Tiers-Lieux et service numérique de la Région Nouvelle-Aquitaine**, *Note de travail - les tiers-lieux nourriciers, vers un autre modèle agricole et alimentaire*, 2020, disponible sur rencontres.tierslieux.net.
- + **Yuna Chiffolleau, Julie Dechance, Juliette Peres et AL.**, *Les tiers-lieux nourriciers, engagés pour la transition agroécologique et alimentaire*, 2020, disponible sur la « Médiathèque ».
- + **Coopérative Tiers-Lieux**, *Revue sur les tiers-lieux #6*, 2020, disponible sur la « Médiathèque ».
- + **MONA et Coopérative Tiers-Lieux**, *Petit précis tiers-lieux et tourisme*, 2020.
- + **Mélissa Gentile**, *Les circuits courts alimentaires en milieu rural : logiques et moyens de les consolider et les rendre accessibles à tou.te.s*, *Mémoire Stratégies, Territoires et Projets Innovants dans l'ESS, Sciences Po Bordeaux et Cnam Paris*, 2020, disponible sur demande.
- + **Création du site nourriciers.tierslieux.net**.
- + **Création d'un cycle de 7 webinaires**, entre sept. 2021 et avril 2022, disponible sur nourriciers.tierslieux.net.
- + **Coopérative Tiers-Lieux**, *Focus tiers-lieux nourriciers en Nouvelle-Aquitaine*, 2022, disponible sur la « Médiathèque ».
- + **Mélissa Gentile**, « L'alimentation et ses enjeux de durabilité », 2022, disponible sur le site de l'Observatoire des tiers-lieux.
- + **Pays et Quartiers Nouvelle-Aquitaine et Coopérative Tiers-Lieux**, *Coopérer autour d'une démarche alimentaire de territoire*, 2023, disponible sur la « Médiathèque ».
- + **Mélissa GENTILE de la Coopérative Tiers-Lieux, Elodie PLASSIN du GIE GREEN, Guillaume GUEGUEN et Tehamana GALLIANO d'INAÉ**, « Tiers-lieux nourriciers et SIAE, des potentiels de collaboration », 2023, disponible sur le site de la Coopérative Tiers-Lieux.

Rencontres produites, coproduites et contributions aux rencontres de partenaires :

- + **Rencontre avec le service agriculture** de la Région Nouvelle-Aquitaine, mars 2020.
- + **Organisation du Petit Ramdam des tiers-lieux nourriciers**, juillet 2020.
- + **Participation lors d'une réunion inter-sectorielle** de la Région Nouvelle-Aquitaine, automne 2020.
- + **Co-organisation d'une visite apprenante des tiers-lieux nourriciers** avec une délégation régionale, juillet 2021.
- + **Intervention lors du séminaire sur les transitions écologiques** de Familles Rurales, 2021.
- + **Co-organisation de la Rencontre Nationale des tiers-lieux nourriciers**, juin 2022.
- + **Organisation du Petit Ramdam des tiers-lieux nourriciers**, juillet 2022.

Problématique générale et enjeux sociétaux

Les tiers-lieux sont repérés sur les champs tertiaire et artisanal. Cependant, la Coopérative Tiers-Lieux a identifié l'émergence de dynamiques aussi complexes dans le secteur primaire. Quand bien même la question de l'alimentation nous touche au quotidien, est visible dans nos frigos, nous demande une logistique d'approvisionnement hebdomadaire, façonne nos paysages, elle est toujours à part. Le secteur agricole s'isole et semble s'engluer dans une situation peu satisfaisante pour les deux bouts de la chaîne « de valeurs » selon les termes conférés.

D'abord ceux qui produisent, les agriculteurs vivent avec un niveau de vie trop faible et des revenus très bas, dépendent de subventions, s'endettent en continue, n'arrivent pas à transmettre à la fin de leur carrière quand l'exploitation est devenue trop grosse. Bref un système global vicieux et maintenu par des lobbys dans un état latent, sans véritable changement de fond et réflexion sur la répartition de la valeur. On pourrait presque considérer le statut d'artiste-auteur qui à l'instar des agriculteurs, fait vivre toute une filière de diffusion sans en tirer profit pour lui-même. Sans oeuvre, pas d'industrie culturelle, sans production, pas d'agro-industrie ! Un début de chaîne complètement appauvri dans sa capacité à reprendre sa condition en main.

« Selon le dernier recensement agricole français en 2010, quelques 200 000 actifs agricoles ont été perdus entre 2000 et 2010, soit une baisse de 26%. Pour chaque installation d'un agriculteur, on compte désormais 3 départs ». Le prochain recensement aura lieu cette année en octobre 2020. Et si on regarde les chiffres de la population active agricole, on voit que « les dirigeants sont plus âgés dans les petites exploitations où un sur deux a au moins 60 ans. Ils sont 10 ans plus jeunes dans les moyennes et grandes exploitations. Toutefois, ces dernières sont également affectées par le vieillissement de leurs dirigeants. Entre 2010 et 2016, la part des agriculteurs âgés de 60 ans ou plus augmente de 7 points, passant de 10 à 17%. Le plus gros contingent reste constitué des chefs d'exploitation âgés de 50 à 59 ans qui concentrent plus du tiers des effectifs dirigeants (37%, soit +3 points par rapport à 2010). Les exploitants âgés de 55 ans ou plus détiennent un tiers de la Surface Agricole Utilisée (SAU) dans les moyennes et grandes exploitations, part variant de 29% en Pays de Loire à 44% en Martinique » (Ministère de l'Agriculture, 2019).

Un agriculteur sur cinq doit transmettre sa ferme hors du cadre familial. Outre la démographie, les autres facteurs limitants sont l'accès au foncier, le coût élevé de l'investissement de départ, le manque de réseau et de connaissance du territoire ainsi que le manque de formation. Beaucoup d'agriculteurs qui partent à la retraite ne vont pas être remplacés car les fermes, économiquement peu viables, sont intransmissibles.

L'enjeu principal n'est pas tant de transformer l'existant mais de préparer les générations futures à investir le secteur de façon plus rentable, humaine et respectueuse de l'environnement.

L'aspect collectif et hybride des tiers-lieux est une des réponses à ces enjeux à la fois individuels car ils touchent les professionnels à venir dans leur propre développement personnel et professionnel et d'intérêt général pour garantir une autonomie alimentaire locale ; la dynamique collective des tiers-lieux pourrait faire levier sur les questions foncières et organisationnelles. La plupart des agglomérations consomme 1,5 à 2% de productions agricoles locales. Les circuits longs ont encore de beaux jours devant eux et les grandes surfaces jouent encore un rôle dans le choix de l'approvisionnement de part leur capacité à proposer une offre globale, accessible financièrement et de proximité.

De plus, dans notre effort de maillage depuis 10 ans du territoire néo-aquitain, certains territoires non couverts ne se révèlent qu'à travers la dimension agricole et cela sur des communes très petites situées en milieu rural, par exemple : Marnes (79), Ségur-le-Château (19), Abjat-sur-Bandiât (24), Cornil (19)... La Coopérative Tiers-Lieux y voit non seulement une façon saine et pertinente de remplir son contrat avec la Région Nouvelle-Aquitaine de maillage régional mais aussi d'intégrer une nouvelle dimension dans le secteur des tiers-lieux par nature transdisciplinaires.

Les enjeux généraux

- + **Participer au développement des capacités de résilience territoriale en autonomisant les territoires d'un point de vue alimentaire.**
- + **Relocaliser le maraîchage de proximité notamment dans les zones périurbaines qui constitue un enjeu primordial en repensant le tissu des années 70 et 80 et en limitant la pression foncière.**
- + **Produire autrement, collectivement, repenser un système coopératif agricole.**
- + **Promouvoir la transition alimentaire auprès de la population.**
- + **Régénérer les territoires ruraux en favorisant les installations à taille humaine et en repensant les paysages à travers une agriculture favorisant la biodiversité et la préservation des paysages (agroforesterie et gestion des eaux notamment).**

Face à ces enjeux, des tiers-lieux nourriciers émergent et des réflexions sur leur capacité à répondre aux problématiques évoquées précédemment apparaissent. Or, à ce jour, les expérimentations restent limitées, et les acteurs les mettant en place sont souvent isolés dans leur démarche, faute de connaissances et de modèles sur ce sujet.

Si la défense d'une agriculture paysanne ne passera pas que par les tiers-lieux mais aussi par la capacité à faire la bascule avec les acteurs en présence, il apparaît néanmoins une urgence à s'occuper de la question du point de vue des politiques publiques pour amorcer une transition. Les tiers-lieux nourriciers ont un temps de démonstration plus long que n'importe quel tiers-lieu du champ tertiaire et artisanal. Si demain, les collectivités développaient une politique publique en leur faveur, on suppose qu'il faudrait environ 5 ans pour voir les impacts en terme de productions et de générations de nouvelles dynamiques.

Le maillage de proximité serait-il là aussi un enjeu d'aménagement du territoire pouvant répondre à l'ensemble de ces enjeux et contraintes ?

Comment les tiers-lieux nourriciers peuvent-ils contribuer à l'évolution de la perception agricole dans les territoires ?

- + Comment l'agriculture peut-elle refaçonner des paysages plus résilients ?
- + Comment décloisonner le secteur agricole ?
- + Comment recréer un système agricole vertueux ?

Est-ce que les tiers-lieux nourriciers participent à la re-communisation du fait agricole ?

- + Comment faire du maraîcher l'acteur clé de l'alimentation ?
- + Comment libérer du temps aux maraîchers ?
- + Comment faire en sorte que les produits issus des circuits courts soient accessibles ?
- + Comment toucher les populations fragiles ?
- + Comment récupère-t-on de la terre ?

En quoi les tiers-lieux nourriciers peuvent-ils être des espaces d'expérimentations et de partenariats avec des agriculteurs locaux ?

- + L'aspect collectif ou citoyen dans les tiers-lieux nourriciers peut-il être un vrai plus pour l'agriculteur ?
- + Les modèles de micro-fermes dans des tiers-lieux nourriciers sont-ils la clé de l'agriculture paysanne ?
- + Les tiers-lieux nourriciers sont-ils suffisamment intégrés dans l'écosystème pour régénérer la filière agricole ?
- + Les tiers-lieux nourriciers peuvent-ils être des lieux de transmission vers une nouvelle culture de la terre, du bien manger et du respect de l'environnement ?

Les grands domaines d'activités des tiers-lieux nourriciers étudiés :

AXE AGRICOLE : installation paysanne, dynamique collective autour des pratiques agricoles, codéveloppement autour de la bio, micro ferme, espace test agricole, agroforesterie.

AXE ALIMENTAIRE : organisation alimentaire territoriale, Projet Alimentaire Territorial (PAT) et Système Alimentaire Territorialisé (SAT), conserverie coopérative, marchés, paniers.

AXE SENSIBILISATION & FORMATION : formation, tutorat, sensibilisation à l'environnement (tri, covoiturage, mobilité douce...), ferme ou jardin pédagogique et de pratiques, verger-conservatoire, énergie, permaculture.

AXE LABORATOIRE : recherche, participation active des citoyens, paysages, circuit court & déchets alimentaires, inventaire de la biodiversité, FarmLab.

AXE TOURISTIQUE : agro-tourisme, hébergement associé.

AXE FONCIER : foncière agricole.

Trois grandes tendances décrites par FAB'LIM

- + **[Type 1] Les TLAAs « justice alimentaire »**
des tiers-lieux généralistes qui s'intéressent à l'alimentation pour démocratiser le bien-manger et ses déclinaisons (approvisionnement local, fait-maison, produits hors-calibre et savoirs cuisiniers), avec une attention particulière aux publics vulnérables. Le projet alimentaire est une brique d'une raison d'être centrée sur l'idée de « refaire société ».
- + **[Type 2] Les TLAAs « alimentation citoyenne »**
les tiers-lieux spécifiques qui mobilisent les citoyens sur le sujet de l'alimentation, de façon à reprendre la main d'abord sur l'approvisionnement, puis sur les savoir-faire maraîchers. Ce sont des outils de proximité par les citoyens et pour les citoyens. Contrairement au [Type 1], ceux-ci ne diversifient donc pas beaucoup leurs domaines d'activités au-delà de l'alimentation (café, épicerie, jardin potager, formation). Il s'y déploie des outils de montée en compétence par la transmission, ou la pédagogie active via le fait de prendre part à un projet collectif.
- + **[Type 3] Les TLAAs « professionnels »**
les tiers-lieux qui réunissent une communauté pour du coworking ou cofarming. Leur mission s'articule autour de la remise en question des modes d'organisation du travail. La dimension agricole intervient soit parce qu'ils interrogent le métier d'agriculteur, dans ses pratiques ou son organisation (installation de nouveaux acteurs, ouverture à l'open source en agriculture), soit parce qu'ils explorent d'autres modèles de coopération entre différents corps de métier et que l'agriculture ou la cuisine professionnelle fait partie de la pluridisciplinarité recherchée, ou encore ils se situent au carrefour de toutes ces problématiques.

Recensement des besoins des acteurs et recommandations inspirées par le Labo de l'ESS pour limiter les freins à la coopération territoriale par la Coopérative Tiers-Lieux :

- + Financer davantage les dépenses de structure (animation, ingénierie, coordination, expérimentations etc.).
- + Valoriser la coopération dans l'attribution de financements. La coopération présente bien un coût pour les acteurs co-animant la dynamique collective. Elle doit pouvoir être valorisée et faire l'objet de financements.
- + Outiller la co-construction dans la réglementation des marchés publics : donner la possibilité aux collectivités locales de confier directement un marché public, sans

passer par un appel d'offre ou une mise en concurrence, à un acteur privé porteur d'une dynamique collective avec lequel elle a co-construit le projet en phase amont.

- + Élaborer un régime d'exemption des aides d'État simplifié pour les structures, associations ou SCIC notamment, portant des dynamiques collectives, qui sont tournées vers l'intérêt général, limitées à un territoire, n'ont pas l'objectif de réaliser des profits et ne viennent nullement fausser la concurrence.
- + Prendre en compte et encourager la valorisation par les structures porteuses de dynamiques collectives de leurs ressources non-monnaïres.
- + Financer l'accompagnement des néo-agriculteurs - Cape (Contrat d'appui au projet d'entreprise) et suivi post Cape.
- + Financer les projets de mutualisation associés (boutique, épicerie, matériel...).
- + Financer la réhabilitation de bâtiments.
- + Aider à la médiation PLU, droit d'eau...
- + Reconnaissance des tiers-lieux nourriciers par la MSA.
- + Faciliter les outils de gestion (banques, assurances) face à la diversité d'activités.
- + Proposer des appels à projets qui favorisent la coopération privés-publics.
- + Innovation juridique / accentuer la recherche juridique pour inventer un nouveau modèle d'accès aux terres et de la contractualisation des terres pour devenir plus agile (aujourd'hui système trop raide et verrouillé) ; implication de la SAFER indispensable pour soutenir l'accès aux terres des expériences tests, tiers-lieux nourriciers, etc.
- + Donner de l'intérêt aux « délaissés » (petites parcelles, parcelles biscornues peu pratiques pour le machinisme...), moyen d'acquérir des terrains impropres à l'agriculture conventionnelle, importance d'éviter des fusions avec de plus grandes parcelles adjacentes, importance de la préservation du maillage micro-parcellaire actuel.
- + Favoriser le développement des *lowtech* pour la production de nourriture.

Les fiches-actions NeoTerra en lien avec la problématique

Exemple ressemblant en termes de dynamique territoriale :

Laboratoire d'innovation territoriale et concertation citoyenne de Saint-Christophe-des-Bardès (33) / Saint-Émilion (33) soutenu dans le cadre de VitiREV

Fiche 1 :

Encourager l'appropriation et le portage citoyen de la transition énergétique en favorisant ces lieux d'intermédiation avec la population.

Fiche 2 :

Massifier l'éducation à l'environnement et diffuser largement

les rapports Ecobiose¹ et AcclimaTerra²

en sensibilisant l'ensemble des organisations accueillies dans les tiers-lieux (près de 8000 sur l'ensemble des 285 tiers-lieux régionaux).

Fiche 9 :

Adopter des pratiques agroécologiques et sortir des pesticides de synthèse

Les tiers-lieux nourriciers peuvent être des lieux totem territoriaux accueillant ces échanges de pratiques. Ils développent par ailleurs des infrastructures agro-écologiques et sont sensibles pour certains à l'agroforesterie. Ils développent également de nouvelles pratiques biologiques plus respectueuses des sols en lien avec les jardins partagés et/ou familiaux.

Fiche 11 :

Développer les productions biologiques

Les tiers-lieux sont des plateformes qui favorisent l'entraide et le partage de pair à pair. Les agriculteurs plus conventionnels sont intégrés dans les réflexions et sont en demande de partage avec ceux qui sont en bio.

Fiche 12 :

Accompagner les circuits alimentaires locaux en favorisant le portage des PAT (Projet Alimentaire Territorial) & SAT (Système Alimentaire Territorial)

par les tiers-lieux nourriciers eux-mêmes puisque ce sont des lieux d'intermédiation entre population, agriculteurs et collectivités territoriales.

Fiche 20 :

Permettre l'installation de nouveaux exploitants dans des modes de production durables

Les tiers-lieux nourriciers sont à taille humaine (micro-ferme, petites surfaces permises par la relation directe consommateur / producteur, espace-test agricole...).

¹Comité scientifique interdisciplinaire créé par la Région Nouvelle-Aquitaine, il regroupe 150 scientifiques de cette même région. Les travaux d'Ecobiose évaluent les rôles de la biodiversité dans le fonctionnement des sociétés humaines en Nouvelle-Aquitaine.

²Comité Scientifique Régional, dirigé par le climatologue de renom Hervé Le Treut, il s'est élargi et a mobilisé plus de 240 scientifiques et experts de tous les domaines pour publier le 1er juin 2018 le rapport *Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine - Pour agir dans les territoires*.

Se former et s'orienter tout au long de la vie

Les tiers-lieux, gardiens d'une émulation créative et amplificatrice de compétences

RÔLES ET MÉTHODES DU LABORATOIRE

Objectifs du Labo

- + **Travailler sur les enjeux de formation et d'orientation tout au long de sa vie et près de chez soi.**
- + **Identifier l'intérêt des organismes de formation à coopérer avec les tiers-lieux.**
- + **Caractériser les tiers-lieux dans leur potentiel d'accueil, d'accompagnement des publics et de production de contenus.**

En complémentarité et dans le respect du champ de compétences de chacun des acteurs :

- + Relocaliser les apprentissages en tricotant la complémentarité entre les acteurs de l'orientation, de la formation et les tiers-lieux et s'enrichir mutuellement de nos pratiques et nos savoirs.
- + Innover dans les apprentissages et l'orientation (coproduction, méthodes et outils).
- + Développer les compétences de la population en développant de la formation de proximité.
- + Valoriser les compétences dans les tiers-lieux et faire reconnaître les savoirs et savoir-faire dans les territoires.
- + Mutualiser avec les tiers-lieux dans le secteur de la formation et développer un réseau de certificateurs partenaires afin de pérenniser leurs modèles économiques et de renforcer leurs actions sur les territoires.

Enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

- + Capitaliser sur plus de 10 années d'aménagement du territoire de tiers-lieux pour proposer des dispositifs près des populations isolées ou en carence.
- + Créer un continuum naturel pour la population en renforçant la médiation avec les acteurs de l'accompagnement, de l'orientation et de la formation ; le tiers-lieu pouvant jouer ce rôle de médiateur.

Les finalités

- + Renforcer les tiers-lieux dans leur capacité à développer les compétences des personnes accueillies.
- + Renforcer le rôle d'aiguilleur des tiers-lieux sur l'orientation des personnes.

Méthodes

- + Suivi d'une expérimentation en cours portée par la Coopérative Tiers-Lieux (Dispositif Grande Échelle collective - coopération économique autour de la formation dans les tiers-lieux en 2019-2020 - Trans//formations) : analyse, suivi et adaptation de Trans//formations pour en renforcer le potentiel en 2021.
- + Analyse des sollicitations des acteurs de la formation (motivations, objectifs, etc.).
- + Analyse des cadres d'intervention.

LES PARTENAIRES RECHERCHE-ACTION

Aide au décollage, depuis 2015

Faciliter l'accès des entrepreneurs en Contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape) et en Contrat Entrepreneur Salarié Associé (CESA) aux tiers-lieux

Partenaires opérationnels :

- + 13 Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE)
- + Une centaine tiers-lieux volontaires

Trans//formations, depuis 2019

Équipe élargie :

- + Tiers-lieux
- + Formateurs

Les tiers-lieux au service de l'insertion, 2020-2021

Équipe élargie :

- + Pôle Emploi Nouvelle-Aquitaine
- + CRESS Nouvelle-Aquitaine (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire)

Territoires apprenants, 2020-2023

Partenaires opérationnels :

- + UROFA (Union Régionale des Organismes de Formation en Nouvelle-Aquitaine)
- + Evolpro (Laboratoire d'innovation sociale spécialisé en politique publique d'orientation tout au long de la vie)
- + APEP (Association paritaire pour l'évolution professionnelle en Nouvelle-Aquitaine)

Pépité, 2023-2025

Partenaire opérationnel :

INAÉ (Association dédiée au développement de l'Insertion par l'Activité Économique sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine)

Parties prenantes

- + Tiers-lieux
- + Réseaux locaux de tiers-lieux
- + CRIJ Nouvelle-Aquitaine (Centre Régional Information Jeunesse)
- + Région Nouvelle-Aquitaine
- + DREETS Nouvelle-Aquitaine (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Ressources produites, coproduites et contributions aux ressources de partenaires :

- + **Visioconférences thématiques** depuis 2017, disponibles sur la « Médiathèque ».
- + **Tentative de réponse à l'appel à projets de la Banque des Territoire**, *Campus connectés, tiers-lieux de proximité, poursuite d'études* avec la Région Nouvelle-Aquitaine et 3 universités (Poitiers, Limoges et Bordeaux), 2020.
- + **Trans//formations**, création d'une coproduction de formations avec une vingtaine de tiers-lieux néo-aquitains, 2019-2020.
- + **Trans//formations**, mutualisation des moyens pour le lancement d'une offre de formations de proximité, 2020, disponible sur le site transformations.tierslieux.net.
- + **Coopérative Tiers-Lieux**, *Petit Précis de la Coopération autour de la formation*, 2020, disponible sur la « Médiathèque ».
- + **Participation aux travaux du CESER** (Conseil Économique, Social et Environnemental) sur le développement économique et la métropolisation (saisine du Président de Région Nouvelle-Aquitaine à la Commission Économie), 2020.
- + **Sondage auprès des organismes de formation**, 2020.
- + **Participation au projet européen CoYOUTHworking** pour l'intégration des jeunes dans les tiers-lieux, 2019-2020.
- + **Écriture du dossier CEE** avec l'Agence de l'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes, 2019.
- + **Coopérative Tiers-Lieux**, Infographie, *Le télétravail en tiers-lieux*, 2021, disponible sur la « Médiathèque ».
- + **Coopérative Tiers-Lieux**, « Les entrepreneur.e.s en coopérative d'activités et d'emplois accueilli.e.s par les tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine, le partenariat s'élargit aux CESA », 2021, disponible sur le site de la Coopérative Tiers-Lieux.
- + **Coopérative Tiers-Lieux**, « Territoires Apprenants », 2022, disponible sur le site de la Coopérative Tiers-Lieux.
- + **Coopérative Tiers-Lieux**, *Revue sur les tiers-lieux #9*, 2022, disponible sur la « Médiathèque ».
- + **Juliette Herondart**, « Connexion... Réaction... apprentissage ! Les Territoires apprenants », 2022, disponible sur le site de l'Observatoire des tiers-lieux.
- + **Mélissa Gentile**, « De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation », 2022, disponible sur le site de l'Observatoire des tiers-lieux.
- + **Stéphane Veyer et Mélissa Gentile**, « Des lieux de coproduction de soi », 2022, disponible sur le site de l'Observatoire des tiers-lieux.
- + **Mélissa Gentile**, « Travail. Combats et utopies », 2022, disponible sur le site de l'Observatoire des tiers-lieux.

Rencontres produites, coproduites et contributions aux rencontres de partenaires :

- + **Participation aux commissions Économie et Évaluation des Politiques Publiques du CESER**, 2017-2022 pour le compte de la CRESS Nouvelle-Aquitaine.
- + **Organisation d'une formation de formateurs**, 2020.
- + **Organisation du Petit Ramdam des tiers-lieux**, coopérations autour de l'emploi, de la formation et de l'orientation, octobre 2021.
- + **Participation au Groupe de Travail Télétravail** de l'Association Nationale des Tiers-Lieux, depuis 2021.

Problématique générale et enjeux sociétaux

Grâce à l'observatoire de la Coopérative Tiers-Lieux, nous avons identifié que les tiers-lieux constituent de remarquables viviers de compétences et des modèles de coopération qui pouvaient et voulaient jouer un rôle sur les questions de formation. Plus souvent connus comme des espaces de travail partagés où n'importe qui peut venir travailler n'importe quand dans ces espaces ouverts, flexibles et abordables, les tiers-lieux ont aussi la volonté de former la population tout au long de la vie et en proximité. Aujourd'hui, 20% des tiers-lieux développent une offre de formation professionnelle ou des formats de co-développement, 20% proposent déjà de la médiation numérique et cela réparti dans toute la Région Nouvelle-Aquitaine. Les tiers-lieux sont également des lieux immersifs où les métiers sont variés, les compétences pas assez valorisées et reconnues. Sur la question de l'accompagnement de leurs publics, en 2019, 16% des tiers-lieux déclaraient manquer de ressources humaines et avoir des difficultés à faire venir des structures d'accompagnement dans leurs locaux pour aider leurs publics.

D'autre part, la carte d'implantation des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine fait apparaître un maillage suffisant pour permettre aux organismes de formation de proposer un accueil de proximité à leurs stagiaires qui ont pu se voir empêcher de se former pendant la crise et/ou de minimiser les problématiques de mobilité, sociales et/ou médicales.

Si le travail amorcé entre la Coopérative Tiers-Lieux et l'UROFA (Union Régionale des Organismes de Formation en Nouvelle-Aquitaine) laisse entrevoir de belles coopérations à ce stade, l'intégration des professionnels de l'orientation dans la démarche nous a paru fondamentale. En effet, la crise ne laisse pas encore percevoir les bouleversements profonds qui vont s'opérer sur le parcours professionnel des personnes. Il faut néanmoins s'attendre à des réorientations, requalifications, processus de rebond, bilans de compétences, augmentation du nombre de personnes au chômage, travail à distance amplifié...

La question de l'orientation tout au long de la vie est une problématique contemporaine. Les personnes vivent des transitions professionnelles et personnelles qui les amènent à changer de métier, d'organisation, de maison, de région...

L'ensemble des acteurs de l'orientation et/ou de l'accompagnement n'est pas organisé face à ces nouvelles

problématiques dans un continuum naturel. Cela nécessite pour les personnes des recherches importantes, des efforts consentis et de l'énergie pour accéder aux services. Certaines zones rurales plus que d'autres cumulent les difficultés d'accès aux interlocuteurs avec des problématiques de mobilité et de proximité. La gestion hyper locale de ces problématiques sera à privilégier demain. La place à l'informel dans tous les protocoles formels, de prise de rendez-vous doit être un fil rouge dans l'écoute, l'aide et l'accompagnement.

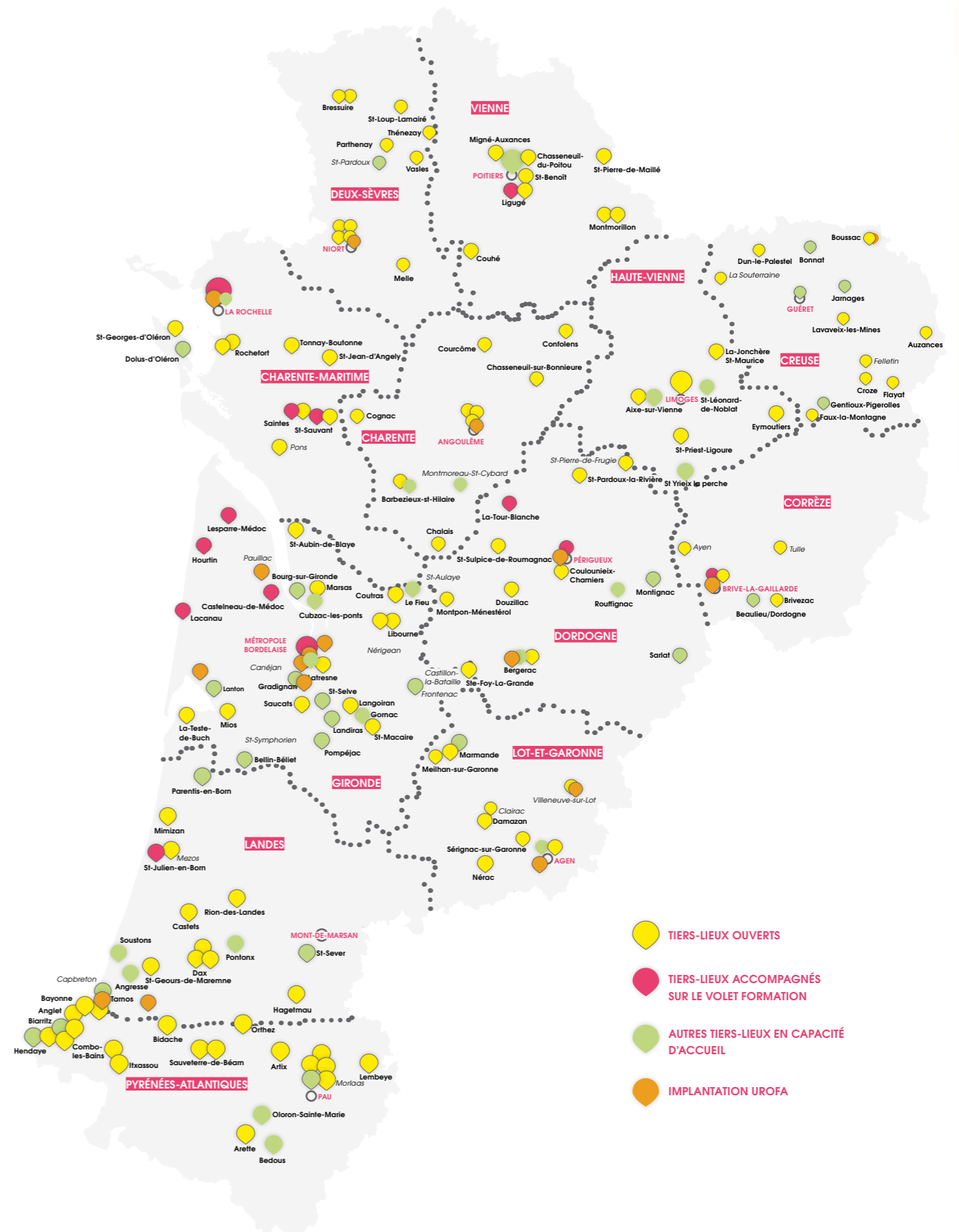
Cette expérimentation s'inscrit dans cette période instable à tous niveaux et les questions liées aux compétences et aux capacités des personnes seront demain un enjeu majeur pour redéployer un processus collectif d'adaptation.

Déjà, avant la crise, certains parcours et profils n'étaient pas pris en compte dans leur juste mesure.

Les *slashers*, ces personnes qui cumulent différentes activités, différents statuts. Le professeur d'escrime / brasseur de bières, le photographe / disc-jockey ne sont pas des profils si rares. Seulement, la façon de comptabiliser via l'INSEE notamment et de caractériser la « société active » ne permettent pas de se rendre compte du cumul des emplois et des activités. Entre code ROME (référentiel conçu par Pôle Emploi) et code SIREN (Système d'Identification du Répertoire des ENTREPRISES), les tableaux croisés dynamiques nous offrent quelques résistances.

Le changement de vie professionnelle : les générations précédentes pouvaient miser sur un parcours initial et une vie professionnelle généralement stable, sans jamais changer d'organisation, évoluant progressivement dans leur champ d'activité. La génération actuelle bouge géographiquement, de champ d'activités, d'organisation... Au cours de sa vie, elle sera obligée de s'adapter 3 à 5 fois dans son parcours. Réaliser une « transition », cela s'apprend, demande du temps, de la méthode et surtout des changements culturels : passer d'un « truc » à « l'autre » est dans l'air du temps et vient abattre toute sécurité de l'emploi...

CARTE DES TIERS-LIEUX ET DES ADHÉRENTS DE L'UROFA, 2019



De plus, il nous semble intéressant, dans ce contexte où la Région Nouvelle-Aquitaine travaille sur la création d'une politique publique autour de l'orientation, d'intégrer les acteurs de terrain et de leur donner les moyens d'une coopération renforcée.

Aiguillage, connaissance du territoire, accompagnement, montée en compétences, mises en relation, rencontres, analyses et regards croisés sont autant d'éléments constitutifs générateurs de résilience personnelle.

Les tiers-lieux sont déjà des lieux improvisés d'aiguillage. On retrouve dans notre *Panorama des Tiers-Lieux 2019* une propension à aiguiller les personnes à hauteur de 73% du travail d'accompagnement et en milieu rural notamment. D'autre part, les facilitateurs de tiers-lieux expriment un besoin non couvert de connaissances des acteurs.

La plupart des structures d'appui sont uniquement implantées en coeur d'agglomération ou métropole, ce qui limite leurs accès aux personnes en milieu rural qui se retrouvent contraintes de réaliser de long déplacements pour bénéficier d'une heure de conseil.

En parallèle, 16% des tiers-lieux régionaux déplorent avoir des difficultés à faire venir des acteurs de l'accompagnement dans leurs locaux pour aider leurs utilisateurs dans le développement de leur parcours professionnel. La Chambre d'Artisanat de la Gironde par exemple est à Bordeaux uniquement, d'autres chambres consulaires ont fermé en ville moyenne et les structures d'accompagnement et d'orientation sont mal repérées par les personnes. Les différentes fusions institutionnelles n'ont pas aidé à l'identification de « qui fait quoi » puisque de nombreux acteurs ont dû réinterroger leur implantation et pour des raisons internes (mobilité des agents par exemple, coûts des transports) ne peuvent pas couvrir l'ensemble des territoires et répondre au bon moment aux questionnements de la personne.

Vécue comme l'arlésienne par les acteurs de la société civile organisée (têtes de réseaux, syndicats, consulaires...), cette idée de guichet unique n'a pas été traitée du point de vue utilisateur. Remettre la personne au coeur de son parcours et l'intégrer dans la globalité de ses besoins (personnels et professionnels) n'a pas encore guidé l'action publique.

À travers ces lieux physiques de proximité dont la Nouvelle-Aquitaine est aujourd'hui dotée avec ses presque 300 espaces de travail partagés, l'expérience tiers-lieu est prolongée par des actions d'aiguillage et de formation. Dans le même temps, l'accompagnement des personnes est renforcé grâce à une gestion localisée et à une coopération entre les acteurs socio-économiques, de l'orientation et de la formation professionnelle. C'est une réticulation de services à la personne sur les sujets d'orientation, d'information et d'accompagnement qui peut ainsi s'opérer. Au sein des tiers-lieux, les enjeux de formation des personnes qui les fréquentent sont réels.

EXTRAIT PANORAMA DES TIERS-LIEUX 2019

Accompagnement professionnel

Principaux sujets d'accompagnement proposés dans les tiers-lieux :



Thématiques abordées

Le principal champ d'action sur le volet de l'accompagnement dans les tiers-lieux relève de la mise en réseau entre les acteurs. C'est d'ailleurs un besoin signifiant en milieu rural où cette thématique se taille la part du lion ; elle est représentée à 73% dans les espaces de travail partagés ruraux tandis qu'en métropole les premiers sujets traités concernent l'aide à la création d'entreprise (62%) et à la recherche de financement (54%), puis vient la mise en réseau (46%).

En quoi ces espaces sont-ils vecteurs de développement de compétences et de quelles compétences parle-t-on ? Comment travailler sur ces enjeux d'orientation et de formation tout au long de la vie dans des dimensions collectives ?

En parallèle, les acteurs de la formation, qu'il s'agisse d'organismes de formation, ou encore des Universités, s'interrogent sur la place potentielle des tiers-lieux dans leurs organisations, pour venir apporter des modes d'apprentissage nouveaux. **Dans ce contexte, la Coopérative Tiers-Lieux travaille sur les enjeux sous jacents à la question des compétences, de l'orientation, de l'accompagnement et de la formation dans les tiers-lieux, afin d'être en capacité de répondre à ces acteurs, et d'accompagner l'évolution des organisations et la structuration de nouveaux projets et programmes.**

Les fiches-actions NeoTerra

en lien avec la problématique

Fiche 29 :

Encourager un urbanisme des courtes distances

en continuant à sensibiliser les entreprises sur la démobilité de leurs salariés.

Fiche 30 :

Innover pour rapprocher et faciliter l'accès aux formations

en proposant des formations au plus près de la population.

Fiche 31 :

Favoriser l'articulation des flux de mobilités par une politique des temporalités et le déploiement des outils de management de la mobilité

en intégrant la Coopérative Tiers-Lieux sur les questions de démobilité.

Fiche 79 :

Favoriser la mobilité durable et améliorer les déplacements professionnels

en valorisant les tiers-lieux de proximité et en parlant également de démobilité.



NEO TERRA
Transition écologique
et énergétique

retrouvez les fiches-actions sur :

www.neo-terra.fr

Organisation territoriale de la production

Production distribuée, vers une nouvelle organisation industrielle en transition

RÔLES ET MÉTHODES DU LABORATOIRE

Objectifs du Labo

- + **Quels sont les leviers et les modalités de coopération élargie qui ont été mis en place ? Quel prolongement envisager post-covid avec les acteurs ? Quels sont les intérêts de ces structures à coopérer durablement ?**
- + **Comment les tiers-lieux, en s'inscrivant dans des communautés d'innovation (et pas uniquement entre tiers-lieux et/ou au sein du tiers-lieu mais avec d'autres acteurs), peuvent être porteurs d'innovations plus fortes ? En faisant l'hypothèse qu'il faut que les tiers-lieux coopèrent davantage à l'extérieur ?**
- + **Quelles est la capacité et le rôle des tiers-lieux dans des situations de crise et leur rapidité de déploiement ? Quelle modélisation dans la production peut-on garder pour penser des territoires résilients ?**

Enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

- + Analyser les conditions de révélation de cette filière, en mettant en lumière les collaborations existantes.
- + Analyser et travailler sur le positionnement des FabLabs au-delà de la crise sanitaire.
- + Développer les complémentarités et antinomies avec les acteurs industriels inscrits dans l'économie traditionnelle et les acteurs productifs de l'économie sociale et solidaire, comme modalité de gestion stratégique de l'innovation.

Les finalités du centre de recherche

- Le croisement de ces approches permettra d'identifier :
- + Les grandes séquences et les tournants de ce processus.
 - + Les ingrédients spécifiques de ces phases et comment se combinent-ils.
 - + Les moteurs de ce processus, ce qui permet d'en comprendre la dynamique.
 - + Les rôles et apports des acteurs.
 - + Les déterminants territoriaux de l'engagement.

Méthodes du Labo de la Coopérative

- + Coordination du projet et observation participante.
- + Analyse des modalités de partenariats.
- + Analyse de trajectoires d'intervention en situation de crise.

Méthodes de l'APESA

- + Analyse processuelle, mise au point par le Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) (Mendez, 2010 ; Oiry et al., 2010).
- + Analyse des jeux d'acteurs et de leurs systèmes de valeurs utilisés au sein de l'APESA (Dupuy, Pottier et Sergent, 2020), (Allais, Gobert, 2019) pour les analyses multi-disciplinaires des transitions.

LES PARTENAIRES RECHERCHE-ACTION

2 laboratoires de recherche

- + APESA - Centre technologique au service des transitions
- + Plateforme Canoe - Centre R&D spécialisé en matériaux

20 collectifs de makers et FabLabs

- + Association DeltaC33
- + Association Saveurs et Savoir-Faire
- + BA13
- + BigUp17
- + Cap Sciences
- + Centre National de la Recherche Scientifique délégation Provence et Corse
- + Collectif Makers Rochelais et Réthais
- + Collectif Mélusine
- + EurêkaFAB - Communauté de Communes de Montesquieu
- + Fablab19
- + FabLab_BEN
- + Félix & associés
- + La Bêta-Pi
- + LCube
- + La Smalah
- + La Quincaillerie - Ville de Guéret
- + Le Garage Moderne
- + Les Usines
- + L'Établi
- + L'Ostal numérique

3 collectifs de couturiers et structures textile mobilisées

- + Sew&Laine
- + Association de préfiguration de la Régie de Territoire du bassin de Brive
- + Couturières Solidaires Corrèze

8 têtes de réseaux régionales et locales

- + GIP Autom'Lab
- + Cluster NAOS (Nouvelle-Aquitaine pour les technologies libres et Open-Source)
- + Hub territorial Hubert
- + INAÉ (Association dédiée au développement de l'Insertion par l'Activité Économique sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine)
- + Réseau Français des FabLabs
- + UNEA (Union Nationale des Entreprises Adaptées)
- + La Proue
- + Le 400

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Ressources produites, coproduites et contributions aux ressources de partenaires :

- + **Visioconférences thématiques**, depuis 2017, disponibles sur la « Médiathèque ».
- + **Création du site projet-homemade.org**
- + **Romain Allais**, *Résumé du Rapport d'étude projet HOMEMADE - Analyse du potentiel transformatif au niveau régional de la réponse « makers » à la crise COVID, 2021*, disponible sur le site de la Coopérative Tiers-Lieux.
- + **Romain Allais, Louis Dupuy, Aude Pottier, Nicolas Devienne, Benoit Aublet (APESA) et Guillaume Pérocheau (MARYPOSA)**, *Rapport d'étude projet HOMEMADE - Analyse du potentiel transformatif au niveau régional de la réponse « makers » à la crise COVID, 2021*, disponible sur la « Médiathèque ».
- + **Coopérative Tiers-Lieux, L'Établi et BigUp17!**, *Les makers en Nouvelle-Aquitaine, 2022*, disponible sur la « Médiathèque ».
- + **Expérimentations**, *Les laboratoires de fabrication - FabLabs au service des acteurs de la santé, du médico-social et du handicap, 2021-2022*.
- + **Aide à la structuration des collectifs engagés pendant la crise sanitaire** : étude d'opportunité par Ellyx et aide à la coopération entre fablabs et SIAE avec La Matière et INAÉ, 2021-2022.
- + **Coordination d'un accompagnement collectif** par un « Appui marketing pour la construction d'une offre commune de services en Nouvelle-Aquitaine » avec SCHÉMAS Conseils, 2022.
- + **Coordination de « Transferts de Savoir-Faire individuels et/ou collectifs »** - 7 structures bénéficiaires, 2022.
- + **Conception d'une offre de formation coopérative**, 2022-2023.
- + **HomeMade - Le mouvement des makers en Nouvelle-Aquitaine entre 2020 & 2022**, Coopérative Tiers-Lieux, février 2023, disponible sur la « Médiathèque ».
- + **Romain Allais et Yohann Didier**, *La coopération comme levier de développement des espaces du Faire ?*, 2023, disponible sur la « Médiathèque ».

Rencontres produites, coproduites et contributions aux rencontres de partenaires :

- + **Organisation de rencontres tout au long du projet HomeMade**, 2020-2022.
- + **Organisation du Petit Ramdam des tiers-lieux et structures de l'insertion par l'activité économique**, octobre 2022.
- + **Organisation du lancement de l'ouvrage HomeMade - Le mouvement des makers en Nouvelle-Aquitaine entre 2020 & 2022**, février 2023.

Problématique générale et enjeux sociétaux

Courant mars 2020, un besoin d'équipements de protection individuels, en particulier pour les personnels soignants les plus exposés s'est fait sentir. Besoin auquel aucune structure industrielle ou institutionnelle ne pouvait répondre à court terme, en plein flambée des cas de Covid19. Or, partout sur le territoire, des organisations ad hoc ont émergé, capable de fédérer des dizaines de fabricants indépendants – souvent bénévoles - de masques, de visières et autres dispositifs de protection. Cette filière de conception, de développement et de petite production n'émerge pas de « nulle part » : elle se structure et se coordonne en recombinaison des ingrédients sociaux pré-existants sur le territoire (associations, réseaux informels de makers ou de couturières, médias-sociaux, associations, références culturelles, valeurs liées au territoire, à une communauté, outils et savoir-faire distribués dans divers lieux, tiers-lieux, etc.).

Cette problématique de recherche-action s'intéresse aux conditions d'émergence d'un système de production délocalisé durable, visible, mobilisable, à partir de l'expérience d'engagement des makers, structures intermédiaires, peu visibles en dehors de leurs territoires d'implantation.

Cette vision aborde la dimension structurelle au niveau régional (Région Nouvelle-Aquitaine) du phénomène, à partir des systèmes de valeurs et des engagements des makers. En effet, elle analysera les points de fragilité du modèle de déploiement de la filière, proposera des préconisations sur les conditions économiques de pérennisation de la filière maker hors période de crise, évaluera les conditions d'implantation de la filière Nouvelle-Aquitaine.

Nous avons traversé une crise majeure inédite liée à la pandémie de la Covid-19 qui s'est trouvée amplifiée par le manque d'anticipation matérielle (matériel de protection notamment) et immatérielle (mesures organisationnelles de dépistage, de coordination, etc.) de la part de l'État en particulier, qui est en charge de la sécurité sanitaire de la population. À travers le Ministère de la Défense, l'État a d'ailleurs lancé un marché pour trouver des solutions organisationnelles et techniques en vue de répondre aux nombreux besoins effectifs.

En parallèle, des grandes métropoles françaises jusque dans les endroits les plus reculés de l'hexagone, et en Nouvelle-Aquitaine en particulier, une communauté ouverte de makers, bidouilleurs et couturiers s'est mise à l'oeuvre de façon déconcentrée afin

de concevoir des solutions libres et open source pour répondre aux besoins locaux, dans l'urgence et dans une forme de générosité citoyenne.

Cependant les besoins sont nombreux et malgré la mise en place de cagnottes citoyennes, de financements de fondations, la Coopérative Tiers-Lieux souhaite ne pas fragiliser les tiers-lieux ainsi que leurs bénévoles et les sortir d'une forme de « sacrifice solidaire ». Les flux qui ont été demandés dépassaient largement la capacité de l'épargne personnelle des individus mobilisés.

Les acteurs ont été en lien avec les structures bénéficiaires puisque la livraison des masques a démarré à partir du 23 mars dernier. Le travail de fabrication et de distribution s'est effectué et organisé de façon locale et autonome. Seuls les échanges techniques et juridiques sont pilotés par les réseaux tels que le RFF et autres...

Les prototypes utilisés n'ont pas été certifiés et, dans l'urgence, ils ont été accueillis et validés directement par les professionnels de santé, sans passer par les processus habituels de contrôle et de vérification. De nombreux usagers ont validé le matériel sans intermédiaire, de même que les hôpitaux ont pu certifier le matériel en interne via des procédures spécifiques.

Il s'agit également de tirer des leçons et de voir dans quelles mesures cette expérience peut être prolongée, au-delà de la crise, d'un point de vue relationnel avec les contributeurs et les bénéficiaires et d'un point de vue technique pour finaliser un premier travail de recherche notamment lié aux pousoirs « multi-usages », aux outils de duplication des valves de respirateurs...

Enfin si le consortium organisé ne rassemble pas de manière exhaustive tous les lieux de fabrication et makers néo-aquitains, compte tenu du nombre considérable d'initiatives réalisées, il nous a paru important de les identifier et de les valoriser post-crise.

Quid demain du positionnement des FabLabs sur ce qui est projeté sur eux ? Quelle vocation, ambition et éthique sont projetées sur le mouvement ? Entre le Centre de Recherche et Développement local transsectoriel, les créateurs de petites séries, l'accompagnement de micro-projets, la ferme de fabrication distribuée, une nouvelle industrie localisée et non délocalisable, un pôle de coopérations, un lieu de médiation et d'éducation par le faire, la question des alliances se posent déjà et renvoie toujours à la question de l'ambition collective du mouvement demain.

L'échelle régionale qui environne le projet fait prendre du recul et nous a amené à penser des alliances de positionnement avec d'autres pour y arriver : INAE, UNEA, HUBeRT, RFF et d'autres plus locaux, à l'échelle de départements ou de territoires...

Nous avons pris le parti de créer une expérience commune avec de nouveaux partenaires. Cette interconnaissance prend du temps et demande à être manager. C'est pourquoi, faire travailler les FabLabs avec les têtes de réseaux des chantiers d'insertion et des entreprises nous a semblé intéressant pour aider l'insertion par l'activité, pour prototyper des solutions autour du handicap avec le réseau des Entreprises Adaptées, de penser un volet plus industriel et technologique avec HUBeRT... Entre membres du consortium déjà, les membres peuvent croiser les compétences, être à l'écoute des autres et échanger, mutualiser, penser filière.

Cet axe d'interconnaissance vise à trouver les passerelles fonctionnelles entre FabLabs et structures INAE et UNEA, de construire une chaîne de valeurs sociale forte pour peu que la recherche de productions soit utile aux besoins de base (sécurité, alimentation, santé...) et favorable à l'émanicipation des personnes impliquées.

Les réseaux très implantés, très ruraux, à fort ancrage local peuvent tout à fait s'interpénétrer à travers HomeMade mais bien au-delà puisque transposables aux domaines d'activités des structures d'insertion ou du handicap. HomeMade vise l'interconnaissance, les visites de sites et des partages d'expériences autour des publics fragiles, le développement personnel, les relais d'orientation, le réseau convivial qui met en confiance, l'expérience de la convivialité....

Cette filière en cours de préfiguration se questionnera également sur les bons ingrédients à intégrer, les marges de manoeuvre possibles et ses capacités de rebond collectif. Le partage de valeurs est-il suffisant pour atteindre les objectifs de filière ?

Cette dynamique des forces sociales en présence s'inscrit dans un contexte politique, économique et territorial, qui constitue l'un des déterminants institutionnels des possibilités d'expansion de la production en contexte de crise. De ce fait, en sus des éléments sociologiques liés au processus de production lui-même (mono ou multi-acteurs), il apparaît pertinent d'explorer le contexte politique (politiques publiques, relation avec les acteurs économiques installés) et les limites économiques (taille de marché, structure de la production, goulots d'approvisionnement et débouchés) qui pourraient influencer les possibilités d'évolution de la filière, à court terme comme à moyen terme. C'est également les conditions de la pérennisation d'émergences productives qu'il convient d'interroger, dans des processus d'innovations décentralisés de long terme au sein de la transition écologique.

En ce sens, cette réponse coordonnée, émergente, aura agi comme un révélateur de certaines ressources enfouies, encastrées dans le tissu social de territoire. De plus, elle aura permis le partage d'une expérience commune, ce qui aura probablement des effets à plus long terme sur la vie sociale du territoire.

En d'autres termes, cette organisation qui a émergé en mars 2020, n'est probablement qu'un moment dans un processus social plus long, qui voit des citoyens, des amateurs, des passionnés, prendre conscience de leur capacité à s'emparer de projets collectifs. Ce projet, inscrit dans une approche de développement durable, pourra ainsi contribuer aux engagements pris par la Région dans le cadre de sa feuille de route Néo Terra.

Cet axe de recherche s'attachera à comprendre les dynamiques à l'oeuvre lors de l'émergence de cette filière d'une part et le potentiel de transformation à l'échelle régionale de cet ensemble d'initiatives d'autre part. Différents cadres théoriques seront mobilisés pour analyser les évolutions des systèmes considérés. Au niveau sociétal de l'analyse, différents courants de la littérature sur les transitions (Geels, 2002), (Loorbach, 2007), (Gaziulusoy and Ryan, 2017) seront mobilisés pour comprendre comment l'émergence de ces niches (i.e. innovation décentralisée portée par les makers dans leurs réseaux d'acteurs) influence et est influencée par le régime (i.e. le modèle stable et dominant de pratiques et de règles existant dans la société). Cette réflexion sur les changements structurels potentiels s'appuiera sur des analyses plus spécifiques concernant les évolutions dans les systèmes de valeur des acteurs engagés, des acteurs économiques et des acteurs politiques de la région. Cette analyse s'appuiera également sur les réflexions collectives sur les modalités d'organisation d'une nouvelle filière régionale. Ainsi, nous essaierons de comprendre en quoi l'émergence d'une filière en période de crise peut - ou pas - modifier les systèmes antérieurs, nous nous intéresserons principalement au secteur de la santé mais les réflexions pourront être étendues à d'autres secteurs.

La première phase de ce travail d'analyse s'intéressera à l'émergence de ces niches, ces centres d'innovations ancrés dans leurs territoires. En effet, nous formulons deux hypothèses. La première hypothèse concerne le foisonnement initial des réponses face aux manques, les tâtonnements, l'agglomération en collectifs ou l'appui sur des collectifs existants pour apporter, au plus vite des solutions soumises aux évolutions des connaissances (modèle de masque, nouveaux besoins, nouvelles problématiques...).

Un mouvement d'agglomération des acteurs s'est ensuite opéré, un enjeu de cette étude est de comprendre quels sont les facteurs qui ont permis la mise en réseau des solutions et le modèle émergent de coordination décentralisée des moyens de conception, production, distribution...

Notre seconde hypothèse, dans la continuité de la première, concerne la capacité collective des acteurs mobilisés pour répondre aux enjeux matériels lors de cette crise. Cette capacité est fortement dépendante des réseaux d'acteurs et des ressources pré-existantes, de même le territoire influence la capacité d'engagement des acteurs. Une attention particulière sera portée à la place et aux rôles des acteurs publics, en considérant les différents niveaux administratifs et les centres de vie (voisinage, quartier, ville, département, région voire État).

Les fiches-actions NeoTerra

en lien avec la problématique

Fiche 22 :

Mobiliser la recherche, l'innovation et développer les liens avec l'expérimentation

Fiche 25 :

Développer les compétences dans la transition énergétique et écologique et assurer la sensibilisation et la diffusion de l'information en valorisant ce qui est produit par les tiers-lieux en terme de recherche et de compétences associées.

Fiche 60 :

L'économie circulaire facteur de transition des filières d'excellence de la Nouvelle-Aquitaine
en développant des coopérations tiers-lieux et ressourceries notamment avec l'usage des FabLabs qui peuvent permettre de redonner une seconde vie aux objets.

Fiche 72 :

Faire des friches une opportunité de sobriété foncière et de développement économique
Certains tiers-lieux s'initient dans des friches industrielles et sur d'anciens bâtiments agricoles.

Le Laboratoire d'innovation sociale

OBSERVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

Penser l'avenir des tiers-lieux en générant du savoir et en testant des innovations.

La Coopérative Tiers-Lieux accompagne tous les projets qui font sens dans le domaine des tiers-lieux ; qu'ils soient à l'initiative de grands comptes, de collectivités locales, d'associations, de collectifs citoyens, d'entreprises. À ce titre, elle mène des expérimentations dans le domaine des nouvelles organisations du travail selon une démarche de recherche-action¹ telle que définie par le LISRA².

OBJECTIFS

- + Enrichir et essaimer la démarche tiers-lieu de manière coopérative ;
- + Défricher, expérimenter, capitaliser, documenter, organiser et diffuser les apprentissages de nos expériences et celles des tiers-lieux ;
- + Être à l'écoute des évolutions de notre environnement et s'autoriser les pas de côté qui permettent collectivement de faire bouger les lignes sur des enjeux sociaux et sociétaux.

FONCTIONS

- + Contribue, anime et/ou coordonne des travaux de recherche-action (interne et externe) .
- + S'auto-saisie sur les 3 thématiques suivantes :
 - + Transformation des organisations (la dynamique tiers-lieux et ses capacités à transformer d'autres secteurs (exemple : social, médico-social, sanitaire, habitat, nourricier, enseignement).
 - + Se former et s'orienter tout au long de la vie.
 - + Organisation territoriale de la production (exemple : HomeMade).
- + Appuie et développe les équipes en interne ;
- + Édite, publie et diffuse des plaidoyers, des articles, des revues, des récits, des ouvrages, de l'outillage et des méthodes et des sites web ; via notamment l'action publique, la représentation et la contribution à des comités éditoriaux (exemple : L'Observatoire des Tiers-Lieux³)...

FONCTIONNEMENT

Équipe salariée

Les membres de l'équipe tendent toutes à s'approprier la démarche de recherche-action.

Équipes élargies

- + Aléatoire, en fonction des projets et groupes de travail autonomes et éphémères selon les appétences ;
- + Conseil Tiers-Lieux : instance intermédiaire non statutaire ouverte aux sociétaires et non sociétaires de la Coopérative Tiers-Lieux avec un engagement dans la durée. Cela permet de :
 - + Alimenter l'animation territoriale portée par le réseau, en lien avec les acteurs territoriaux ;
 - + Repérer les signaux faibles et interpeller les instances stratégiques (dimension d'interpellation politique) ;
 - + Penser l'avenir des tiers-lieux en générant du savoir ;
 - + Répertoire, alimenter et mettre en discussion les travaux de chercheurs et chercheuses ;
 - + Contribuer à la programmation de publications.

Partis-pris de la recherche-action

La recherche-action (ou recherche-intervention, ou encore recherche-expérimentation) est une démarche empirique et une méthodologie de recherche scientifique qui vise à mener en parallèle et de manière intriquée l'acquisition de connaissances scientifiques et des actions concrètes et transformatrices sur le terrain. Ce double objectif est souvent associé à une réflexion critique, notamment dans les sciences sociales où la recherche-action trouve son origine, même si on la retrouve désormais dans de nombreux autres champs scientifiques.

Cadre éthique de travail

- + Nous auto-missionner
- + Nous autonomiser
- + Nous créer nos propres normes (déliées des stratégies politiques, de la commande publique)
- + Développer un regard critique
- + Pas de groupe fermé, pas d'étouffoir
- + Pas de caution de recherche, trouver de « vrais » partenaires
- + Produire tous les 2 - 3 ans un document collectif
- + Nous mettre en synergie et en conversation
- + Laisser émerger les problématiques par l'écriture

Supporters & complices du quotidien

Tous ceux précités dans ces Cahiers et ceux à venir !

¹<https://recherche-action.fr/labo-social/>

²ibid.

³<https://observatoire.francetierslieux.fr/>

LHIEFOOGHE C. (dir.),

+ L'économie créative et ses territoires. Enjeux et débats, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015

+ Tiers-lieux, coworking spaces et fab labs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communautés de connaissances créatives, in LHIEFOOGHE C., MONS D., PARIS D. (dir.), Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2016

MANCEAU D., FABBRI J., MOATTI V., KALTENBACH P-F., BAGGER-HANSEN L., L'open innovation ouvre à de nouvelles pratiques, L'Expansion Management Review, 2012/1, n°144

MARZLOFF B.,

+ Sans bureau fixe. Transitions du travail, transitions des mobilités, Limoges, FYP éditions, 2013

+ S'adapter aux nouveaux modes de travail, in Les tiers-lieux : nouveau usages, nouveaux lieux au centre de la ville de demain, Bouygues Construction, 2021

MAZENOT (de) X., Les tiers-lieux. Vers un bouleversement du cadre de travail ? s.l.n.d., 2014

METZGER J-L., Elaboration et mode d'usage d'une typologie des collectifs, in SAINT-LAURENT A-F., METZGER J-L. (dir), Où va le travail à l'ère du numérique ?, Paris, Éditions de l'École de mines, 2007

MICHAUX V., Les déterminants de la performance des gouvernances territoriales. Le cas des stratégies concertées de développement durable des territoires, Revue française de gestion, n°217, 2011

MITCHELL R.K. et al., « Toward a theory of stakeholder identification and salience: Defining the Principle of Who or What Really Counts ». Academy of Management Review, 1997

MORISSET B., Tiers-lieux de travail et nouvelles territorialités de l'économie numérique : les espaces de coworking, Communication au colloque « Spatialité et modernité : lieux et territoires », SET-CNRS, Pau, octobre 2011

MOULIER BOUTANG Y., Le capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation, Paris, éditions Amsterdam, 2007

OLDENBURG R.,

+ The Great Good Place : Cafes, Coffe Shops, Bookstores, Bars, Hair Saloons, and Other Hangouts at the Heart of a Community, New York, Marlowe & Co, 1989 (3e éd. 1999)

+ Favoriser la vie dans les quartiers, in Les tiers-lieux : nouveau usages, nouveaux lieux au centre de la ville de demain, Bouygues Construction, 2021

OSTERWALDERA., PIGNEURY Y., Business Model Generation, Paris, Pearson, France, 2010

OSTROM E., Gouvernance des biens communs, 1ère édition, De Boeck, 2010

PERRIN J., AGUILERA A., Stratégies et enjeux de la localisation d'espaces de travail temporaires dans six grandes gares françaises. Une nouvelle offre de tiers-lieu de travail ?, in Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement, mis en ligne le 18 novembre 2016

PIERRE X., BURRET A.,

+ L'apport des espaces de travail collaboratif dans le domaine de l'accompagnement des entrepreneurs : l'animation de réseaux de pairs, Revue de l'Entrepreneuriat, vol.13, n°1, 2014

+ De nouveaux dispositifs accompagnant la création d'entreprise : Les espaces de travail collaboratif, 2013

PANVINI B., L'invention de l'espace comme l'expression de l'identité collective : l'exemple du squat de la Grange-aux-Belles, Cultures & Musées, vol.4, n°1, 2004

RICHEZ-BATTESTI N., PETRELLA F., et VALLADE D.,

+ L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ?, Innovations (Cahiers d'économie de l'innovation), N°38, 2012

+ Éditorial : Innovation sociale, normalisation et régulation, Innovations (Cahiers d'économie de l'innovation), N°38, 2012

RUMPALAY Y., « FabLabs », « makerspaces » : entre innovation et émancipation ?, 2014

SCAILLEREZ A., TREMBLAY D-G.,

+ Coworking, fab labs et living labs, in Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement, 2017

+ Les espaces de co-working, les avantages du partage, Revue Gestion de HEC Montréal, vol.41, n°2, 2016

SERVET M., Les bibliothèques troisième lieu, in Bulletin des Bibliothèques de France, n°4, 2010

SINGLY, F., Les uns avec les autres, Armand Colin, 2003

SMITS M., Les tiers-lieux sont-ils reproductibles à grande échelle ? Étude de la viabilité de l'intégration de ces espaces dans un processus d'aménagement formalisé, Projet de fin d'étude, ENPC, 2015

SUIRE R.,

+ Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : entre conformisme et créativité, Université de Rennes 1, Centre de Recherche en Économie et Management, 2013

+ La performance des lieux de cocréation de connaissances. Le cas des FabLabs, Réseau 2016/2, n°196, éditions La découverte, 2016

TREMBLAY D-G., SCAILLERAZ A., Co-working : une nouvelle tendance qui favorise la flexibilité du travail, in POITRAS A., VENNE M., L'état du Québec 2017, Montréal : Institut du Nouveau Monde, 2016

VALLAT D., Que peut-on apprendre des tiers-lieux 2.0 ?, XXVI^e conférence de l'AIMS (Association Internationale de Management Stratégique), 2017

VANIER M., Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique, Revue de géographie alpine, tome 88, n°1, 2000

+ Autres ressources*

+ Entretiens

ENTRETIENS AVEC ANTOINE BURRET

- + Tiers-Lieux : les nouvelles fabriques du Bien Commun, Entretien avec Antoine Burret, propos recueillis par Philippe Nassif, in Consocollaborative, Reprendre le pouvoir par le collaboratif
- + Des tiers-lieux au CDI : effet de mode ou représentations communes ? Entretien avec Antoine Burret, publié sur le blog docpourdoc par Hélène Mulot

ENTRETIEN AVEC JULIE FABBRI

- + Le coworking et les nouvelles manières d'entreprendre, Millénaire 3, entretien réalisé par Geoffroy Bing, publication le 3 mars 2017

+ Littérature grise

AVISE, Enjeux et pistes d'action pour le changement d'échelle des innovations sociales, Paris, note d'analyse de janvier 2014.

Les tiers-lieux de l'économie collaborative : quel pouvoir d'agir face à la révolution transhumaniste ?, Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, Lille, 2017 : https://www.meshs.fr/page/les_tiers-lieux_de_economie_collaborative

7 atouts de l'implantation de tiers-lieux sur le territoire des Hauts-de-Seine et dans le sud du Département : www.sceauxsmart.com

Espaces de coworking et télécentres : le nouveau marché des tiers-lieux collaboratifs en Ile de France, Cahiers du CROCIS, 2016

Économie numérique, En Nouvelle-Aquitaine, les tiers-lieux associatifs au service de l'aménagement du territoire, Pierre-Marie Langlois, EVS, 2016

Enquête nationale sur le télétravail, 2012 : <https://www.mediaterrre.org/france/actu.20121207102944.html>

L'ADN des Tiers-Lieux : http://movilab.org/index.php?title=L%27ADN_des_Tiers_Lieux

L'ObTIC, Médiation et Centre de Ressources Numériques. Vers une nouvelle période de l'accès public à internet ? Document réalisé dans le cadre de la démarche d'Observation de la société de l'information en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2013

Le Manifeste des Tiers-Lieux, ouvrage collectif co-écrit par Yoann Duriaux, co-fondateur d'un tiers-lieu à Saint-Etienne et de la communauté des Tiers-Lieux Libres et Open Source (Tilios) ; et Antoine Burret, développeur d'un Tiers-Lieux à Genève et de la communauté des Tiers-Lieux Suisse, par ailleurs docteur en sociologie-anthropologie à Lyon 2 / Genève, 2013 :

http://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_Lieux

Les modèles économiques des tiers-lieux stéphanois : https://movilab.org/wiki/Les_mod%C3%A8les_%C3%A9conomiques_des_Tiers_Lieux_St%C3%A9phanois

Les tiers-lieux : nouveau usages, nouveaux lieux au centre de la ville de demain, Bouygues Construction

Livre Blanc National sur le télétravail et les nouveaux espaces de travail. Tour de France du télétravail en 2012 : <http://www.zevillage.net/wp-content/uploads/2013/03/Livre-Blanc-Tour-de-France-du-teletravail-2012.pdf>

Movilab : Patrimoine Informationnel Commun des Tiers-lieux : <http://movilab.org/index.php?title=Accueil>

Groupe international francophone sur les Tiers-Lieux open source : <http://coop-group.org/tiers-lieux/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Enquête annuelle mondiale du coworking réalisée par le magazine référence Deskmag : <http://zevillage.net/2017/01/la-meteo-2017-du-coworking-par-deskmag/>

Association qui regroupe les FabLabs français : <http://www.labfab.fr>

Caisse des dépôts et consignations, Régénérons nos écosystèmes économiques. Ou comment penser autrement l'action publique au bénéfice du développement économique local ? Rapport réalisé par Argos Développement pour la Caisse des dépôts, 2016

Mairie-Conseils Caisse des dépôts, Territoires en dynamique : vers une économie régénérative ? Restitution synthétique des échanges de la première rencontre des territoires en dynamique économique, organisée le 29 novembre 2011

**Plus de références sur la médiathèque et au printemps 2024, retrouvez tous les prolongements des Cahiers du labo sur labo.tierslieux.net*

Ils/Elles ont contribué

Lucile Aigron - Coopérative Tiers-Lieux
Sophie Baux - Coopérative Tiers-Lieux
Clara Bourgeois - Ellyx
Mélicha Gentile - Coopérative Tiers-Lieux
Guillaume Riffaud - Coopérative Tiers-Lieux
Tiphaine Verrier - Coopérative Tiers-Lieux

Contributions compilées

Romain Allais - APESA
Julie Dechancé - FAB'LIM
Juliette Pérès - FAB'LIM
Guillaume Pérocheau - APESA
Noémie Robert - Coopérative Tiers-Lieux
Conseil des Sages de la Coopérative Tiers-Lieux

Inspirations

Compagnie des Tiers-Lieux, Carton Plein, 27^{ème} Région, CESER Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine, LISRA, Agence de Développement et d'Innovation et tous les tiers-lieux croisés quotidiennement depuis 10 ans partout en France...

Images/schémas Coopérative Tiers-Lieux

Chez le même éditeur



La Revue Collector sur les tiers-lieux

La Revue Collector célèbre les 10 ans de la Coopérative Tiers-Lieux et les 10 numéros de La Revue sur les tiers-lieux. C'est une grande sélection d'articles issus des dix premières revues augmentée de nouveaux articles.

2023 • 978-2-9585453-1-4 • 136 p. • 28 €



Revue sur les tiers-lieux

Depuis octobre 2018, la Coopérative Tiers-Lieux publie la Revue sur les tiers-lieux, un outil d'exploration et d'information sur les tiers-lieux. Chaque année, deux numéros sont publiés.

Choix

Les Cahiers du Labo a été mis en ligne au format PDF (format propriétaire mais ouvert) et rendu disponible au téléchargement dans la « Médiathèque » du site de la Coopérative Tiers-Lieux. La copie numérique n'est pas une menace pour les savoirs et les œuvres, mais une façon de les faire vivre et de les mettre à disposition du plus grand nombre. Nous espérons que ces écrits seront diffusés, qu'ils nourriront de nombreuses réflexions, et qu'ils serviront de point d'appui à la création de projets.

Parce que le livre reste un objet d'art et de mémoire, nous avons tenu à créer une édition papier.

Les Cahiers du Labo est disponible sur le site coop.tierslieux.net, via « Bon de commande » et lors d'événements publics. Sans publicité, Les Cahiers du Labo assure son fonctionnement avec le concours de financements publics et de commandes. La version numérique est, et restera, quant à elle gratuite.

La Coopérative Tiers-Lieux

Tiers de confiance des pouvoirs publics et des acteurs locaux, la Coopérative Tiers-Lieux est :

- La tête de réseau des espaces de travail partagés tous secteurs confondus (tertiaire, artisanal, agricole) en Nouvelle-Aquitaine.
- Un organisme de formation et certificateur national de la compétence "Piloter un tiers-lieu". Les formations professionnelles proposées sont liées au changement des pratiques socio-professionnelles des personnes, des organisations et de leur territoire. Elles s'appuient plus spécifiquement sur l'expérience tiers-lieux, les dynamiques de coopération et la posture de facilitation.
- Un laboratoire d'innovation sociale : penser l'avenir des tiers-lieux en générant du savoir et en testant des innovations.



Le lien social, c'est la santé !

Essai : En quoi la dynamique tiers-lieu appliquée au champ sanitaire et médico-social transforme-t-elle les organisations ? Au sein de la Coopérative Tiers-Lieux, les sujets de société choisis nous touchent souvent de manière politique et intime. Penser la transition générationnelle à venir est l'enjeu de ce plan de travail.

2024 • 978-2-9585453-3-8 • 28 p. • 15 €



HomeMade - Le mouvement des makers en Nouvelle-Aquitaine entre 2020 & 2022

En mars 2020, le projet HomeMade sortait de terre et commençait à faire parler de lui. Trois ans plus tard, ce livre vient inscrire dans l'histoire une fédération inédite réactive et de proximité !

2023 • 978-2-9585453-0-7 • 158 p.

L'ensemble de nos publications est disponible au téléchargement et au format papier sur le site de la Coopérative Tiers-Lieux, à ce lien : coop.tierslieux.net/select-doc/nos-publications/

avec le soutien de



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe agissent ensemble pour votre Avenir

labo.tierslieux.net

Prolongez votre parcours de lecture des "Cahiers du Labo", avec la somme des ressources associées !



Mise en ligne du site compagnon associé au printemps 2024



labo.tierslieux.net

Penser l'avenir des tiers-lieux en générant du savoir et en testant des innovations.

LES INTENTIONS DU LABO

Depuis 2013, la Coopérative Tiers-Lieux réalise un travail de recherche et développement social. Ses travaux d'innovation sociale sont portés par une diversité d'acteur.trices dans une logique de coopération et d'échange.

En 2018, cette démarche a été renforcée avec l'élaboration d'un programme de **R&D visant à répondre au « dévoiement » du concept de tiers-lieu** et de ses fondamentaux. Elle crée alors « **Le Labo** ».

En 2024, au travers de cette 2^e édition, nous actualisons et rendons plus digeste la somme des connaissances accumulées en 10 ans d'expérimentations et de bifurcations. Nous y associons un site compagnon : labo.tierslieux.net sur lequel vous trouverez des ressources complémentaires pour dynamiser votre lecture.

LES ACTEURS MOBILISÉS

Au sein de ce programme de R&D l'ensemble de l'équipe salariée, des sociétaires et des partenaires ont été amenés à contribuer. Ils sont mobilisés en fonction de leurs appétences et des 3 axes de recherche :

- Transformation des organisations
- Se former et s'orienter tout au long de sa vie
- Organisation territoriale de la production

NOTRE PARTI-PRIS : LA RECHERCHE-ACTION

Notre objectif est double. Nous menons en parallèle et de manière intriquée l'acquisition de connaissances scientifiques et des actions concrètes et transformatrices sur le terrain.



ISBN : 978-2-9585453-2-1



9 782958 545321